

**PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES DEPARTEMENTS DES PLATEAUX,
DE LA CUVETTE ET DE LA CUVETTE OUEST (PRODER)**

REPUBLIQUE DU CONGO

Financement Fonds International de Développement Agricole

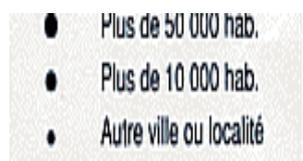
RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET

Avril 2012

SOMMAIRE

CARTES	3
ABREVIATIONS	4
1- APERÇU DU PROJET	5
2- RESUME.....	6
3- INTRODUCTION	7
4- DESCRIPTION DU PROJET ET ARRANGEMENTS D'EXECUTION	7
5- STRATEGIES ET APPROCHES DU PROJET	8
6- EVALUATION DE LA PERTINENCE DU PROJET.....	9
6.1- Cohérence du Programme avec les politiques et stratégies du Congo	9
6.2- Pertinence relativement aux besoins des ruraux pauvres	10
7- COUTS DU PROJET ET FINANCEMENT	11
8- EVALUATION DE L'EFFICIENCE DU PROJET	12
9- EXAMEN DES PRODUITS DU PROJET	14
10- EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROJET.....	15
12- EVALUATION DE LA DURABILITE DU PROJET.....	20
13- INNOVATION, REPRODUCTIBILITE ET ELARGISSEMENT	22
14- PERFORMANCE DES PARTENAIRES	22
15- ENSEIGNEMENTS TIRES	24
ANNEXES :	28
1. CADRE LOGIQUE REVISITE DU PROJET	29
2. RECAPITULATIF DES MISSIONS DE SUPERVISION ET DES MISSIONS DE SUIVI.....	33
3. RESUME DES AMENDEMENTS APPORTES A L'ACCORD DE PRET	34
4. COUTS EFFECTIFS DU PROJET	35
5. INVENTAIRE DU MATERIEL EFFECTIF DU PROJET PAR COMPOSANTE	35
6. PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUIVI	59
7. ANALYSE FINANCIERE ET ECONOMIQUE	62
8. IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT	62
9. CONCLUSION SUR L'ATELIER DES PARTIES PRENANTES.....	63

CARTE DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET



ABREVIATIONS

ADAH	: Appui au Développement Agricole et Halieutique
ANO	: Avis de Non Objection
APROMA	: Association des Producteurs et Distributeurs des Boutures Saines de Manioc
BAD	: Banque Africaine de Développement
CA	: Centre d'Appui
CEQ	: Caisse d'Equité
CNSA	: Centre National des Semences Améliorées
COBAC	: Commission bancaire d'Afrique centrale
CPM	: Country Portfolio Manager
CSA	: Chef Secteur Agricole
CVD	: Comité Villageois de Développement
CVER	: Comité Villageois d'Entretien Routier
DDA	: Direction Départementale de l'Agriculture
DDETP	: Direction Départementale de l'Equipeement et des Travaux Publics
DPD	: Demande de Paiement Direct
DRF	: Demande de Retrait de Fonds
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EMF	: Etablissement de Micro Finance
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FODIB	: Fonds de Développement des Initiatives à la Base
GCM	: Groupes de Caution Mutuelle
GIE	: Groupements d'Intérêt Economique
GCOMM	: Groupe de Contact et de Multiplication du Manioc
GCOMI	: Groupe de Contact et de Multiplication de l'Igname
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Oeuvre
IITA	: International Institute for Tropical Agriculture
MAE	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
METP	: Ministère de l'équipement et des travaux publics
MUCODEC	: Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPD	: Opérateurs Principaux Départementaux
PADEF	: Programme d'appui au développement des filières agricoles
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PDC	: Plan de Développement Communautaire
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PRODER	: Projet de Développement Rural
PTBA	: Programme de Travail et Budget Annuels
RCL	: Renforcement des Capacités Locales
RDC	: République Démocratique du Congo
RMP	: Revue à mi-parcours
RPE	: Rapport de Pré-Evaluation
RSE	: Responsable Suivi-Evaluation
SCRIP	: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SDA	: Stratégie de Développement Agricole
UCP	: Unité de Coordination du Projet
UNOPS	: United Nations Office for Project Services

1- APERÇU DU PROJET

INFORMATIONS DE BASE

Pays	République du Congo				
Nom du Projet	Projet de Développement Rural dans les Département des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette Ouest (PRODER).				
Dates clés					
Approbation par le FIDA	Signature	Entrée en vigueur	Bilan à mi-parcours	Achèvement prévu	Achèvement effectif
	20/05/2004	27/10/2004		31/12/2011	31/12/2011
Examen à mi-parcours	Evaluation intérimaire	Clôture prévue du prêt	Clôture effective du prêt		
19/01/2009 au 8/02/2009	—	30/06/2012	30/06/2012		
Financement du FIDA					
Prêt : 631-CG	millions de DTS	8 050 000	% décaissé		
Don	millions de DTS	—	% décaissé		

Coûts effectifs et financement (en milliers en EU)									
Composantes	FIDA		Cofinancement		Bénéficiaires		Gouvernement		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Composante 1 : Désenclavement des bassins de production	1 867 388	27%	—	—	—	—	48 117	2%	1 915 505
Composante 2 : Renforcement des capacités locales	517 970	8%	—	—	—	—	144 266	7%	662 236
Composante 3 : Appui au développement agricole et halieutique	608 346	9%	—	—	—	—	95 148	5%	703 494
Composante 4 : Appui aux services financiers ruraux	508 001	7%	—	—	—	—	101 358	5%	609 359
Composante 5 : Coordination et gestion du projet	3 294 348	48%	—	—	—	—	1 663 514	81%	4 957 862

Coûts effectifs et financement (en milliers USD)									
Composantes	FIDA		Cofinancement		Bénéficiaires		Gouvernement		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Composante 1 : Désenclavement des bassins de production	2 504 914	27%	—	—	—	—	63 126	2%	2 568 040
Composante 2 : Renforcement des capacités locales	694 805	8%	—	—	—	—	189 265	7%	884 070
Composante 3 : Appui au développement agricole et halieutique	816 035	9%	—	—	—	—	124 826	5%	940 861
Composante 4 : Appui aux services financiers ruraux	681 432	7%	—	—	—	—	132 973	5%	814 406
Composante 5 : Coordination et gestion du projet	4 419 039	48%	—	—	—	—	2 182 387	81%	6 601 426
Total (including physical and price contingencies)	9 116 225	100%	—	—	—	—	2 692 577	100%	11 808 802

Sources de financement après RMP									
1. FIDA : la participation du FIDA au financement du Projet s'élève à 11.909.000 USD (environ 5.954.500.000- F CFA), représentant 73% des coûts totaux du Projet.									
2. Fonds de Contrepartie : la participation de la République du Congo au financement du PRODER NORD s'élève à 4.149.104 USD (environ 2.074.522.000 F CFA), soit 27% des coûts totaux du projet.									

Nombre de bénéficiaires : 99 GIE (88 GCMM : 1858 personnes dont 1281 femmes et 11 GCMI : 244 personnes dont 204 femmes), le personnel de MAE (DDA et CSA : 26), les animateurs des OPD (18), le personnel du projet (28) ont bénéficié de l'appui du projet durant sa mise en œuvre. 4 bassins de productions d'une population de 4 204 villageois regroupés en 648 ménages ont été désenclavés. 38 CVER mis en place. 25 cadres ONG/PME formés en HIMO. 30 élus locaux sensibilisés. 1733 membres dont 482 femmes et 289 groupements et Associations ont bénéficié des services de 8 CEQ mises en place par le projet

Total	Directs	Indirects ¹	Femmes	Autres	Autres
8297	8 039	258	1974	-	-

Objectif du Projet	
3.	L'objectif général du PRODER est d'augmenter de façon durable les revenus et la sécurité alimentaire des populations cibles et d'améliorer leurs conditions de vie.
4.	Les quatre objectifs spécifiques sont:
a)	Améliorer de manière durable l'accès aux marchés et aux bassins de production;
b)	Renforcer les capacités d'autopromotion et de gestion des populations rurales et de leurs groupements d'intérêt économique;
c)	Appuyer le développement de la production, la transformation et la commercialisation agricole et halieutique; et
d)	Faciliter de manière durable l'accès des populations rurales à des services financiers adaptés.

Partenaires nationaux	
Agents d'exécution	1. Directeurs Départementaux de l'Agriculture (DDA)
	2. Chefs de Secteur Agricole
	3. Directeurs Départementaux des Travaux Publics (DDTP)
	4. CNSA (pour la multiplication des semences améliorées : arachide, maïs et soja mais l'expérience n'a pas durée plus de deux ans)
ONG/société civile	1. Opérateurs Principaux Départementaux (AGRICONGO, SEP-DEVELOPPEMENT ET ADECOR)
	2. Opérateur de Proximité en Micro-finance (MFDP)
	3. CAERD/ TRANSFULCO/MHB/JOEL ENVOL/ACIR/ACJ/ASHIMO/ ADLNU/AUSPA/COCOA
	4. ULS (MAE) pour la sensibilisation sur le VIH SIDA
	5. AFDC pour la formation en manioc et maraîchage
	6. AFDAC pour la formation des groupements maraîchers : « Appui en matériel et encadrement »
	7. Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation (alphabétisation des populations cibles de la zone du Projet en 2007).
Autres partenaires	PAM (partenariat avec le projet et distribution des vivres PAM aux populations des zones où le projet construisait les dalots et aussi aux CVER c'est-à-dire aux Comités Villageois d'Entretien des Routes : une seule distribution a été faite).

¹ Ce chiffre ne tient pas compte de l'effet d'entraînement du projet sur la population agricole de la zone marqué par l'adoption des nouvelles variétés par les producteurs non structurés en GCMM qui, au vu des résultats obtenus ont adopté les boutures saines. (Le taux de répercussion est estimé à 60% de la population agricole, cf. Evaluation de l'Impact de l'introduction des boutures saines de manioc dans la zone du projet).

2- RESUME

Le Projet de développement rural dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette ouest a connu durant la phase de son exécution de 2005 à 2011, une mise en œuvre erratique ponctuée de plusieurs missions de supervision, de changements successifs de Cadres au sein de l'équipe de l'UCP et de redéfinition des missions. Les manquements graves de gestion relevés à la revue à mi-parcours ont conduit à un recentrage à la baisse des activités et de l'équipe de coordination et à la suspension des décaissements du FIDA sur la période 2009-2011.

L'approche intégrée de mise en œuvre axée sur une intervention par concentration de paquets d'activités de renforcement de capacité, d'appui au développement de la production agricole et halieutique, et de développement de services financiers ruraux dans des bassins de production préalablement désenclavés n'a pas été suivie entraînant une désarticulation et un manque de synergie entre les composantes du projet.

Dans sa conception, le PRODER est très pertinent dans sa cohérence avec les politiques et stratégies sectorielles de la République du Congo et dans la réponse qu'il apporte aux besoins des populations rurales pauvres de la zone du projet. Mais la réalisation des activités, à l'exception du volet manioc où la relative maîtrise de la mosaïque et la multiplication et distribution des boutures de manioc sont à saluer, n'a pas pleinement comblé les attentes et les espoirs des bénéficiaires cibles.

Au plan de la performance, le PRODER est jugé globalement peu efficient dans sa gestion interne, particulièrement sur la période 2005-2008. Les distorsions des règles du manuel de procédures relatives à la consistance des comptes, à la mise en œuvre du contrôle interne et à la passation des marchés ont entraîné des dysfonctionnements graves au niveau des services de gestion financière. Le retard accusé dans la réalisation des investissements a entraîné un décalage entre les coûts d'investissement et ceux du fonctionnement. Cette situation a été exacerbée par les frais relatifs aux missions qui ont atteint des niveaux très élevés, et sans aucun rapport avec les réalisations effectives du Projet. A l'achèvement, le dépassement des coûts prévus pour la composante Coordination et gestion a enregistré un dépassement de 12%. Certaines options technologiques faites par l'équipe de coordination ont aussi affecté l'efficacité du projet, notamment le choix de construire, en lieu et place des dalots relativement moins chers mais techniquement valables, 5 ponts de type MABEY d'un coût représentant 75% des dépenses totales de la composante Désenclavement des bassins de production pour un résultat de 0 km de piste réhabilitée.

L'efficacité du PRODER Nord est également peu performante. En dehors de la composante Appui au développement agricole et halieutique où l'activité multiplication et distribution des boutures saines de manioc a connu une évolution record au cours des trois dernières années du projet avec 14 700 000 boutures saines distribuées contre une prévision RPE de 4 300 000, la quasi-totalité des indicateurs des objectifs spécifiques et des produits affiche un niveau de performance très faible voire nulle sur l'ensemble des composantes du projet.

S'agissant de l'impact du PRODER, en l'absence des études anthropométriques et socioéconomiques prévues être réalisées à mi-parcours et à l'achèvement, il est difficile de le quantifier. Toutefois la disponibilité de quelques données (2011) au niveau national sur la malnutrition chronique ou retard de croissance comparées aux résultats de l'étude anthropométrique de référence réalisée par le projet en 2005 a permis de relever que la situation ne s'est pas améliorée dans la zone d'intervention, et donc que le projet n'a pas impacté sur la situation alimentaire et nutritionnelle. L'impact sur l'amélioration des revenus, sur la sécurité alimentaire et l'impact sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires est à relativiser en l'absence d'études substantielles. L'impact sur la productivité agricole est relativement satisfaisant avec l'adoption par les membres des GIE des nouvelles variétés de culture entraînant un taux de répercussion de 60% chez les paysans non membres des GCMM et des GCMI. Aucun impact négatif sur l'environnement par les actions conduites par le projet n'est relevé.

La durabilité/pérennisation des acquis du PRODER s'apprécie d'une composante à l'autre. Elle paraît acquise sur la composante Désenclavement des bassins de production avec l'implication des DDETP dans le suivi des chantiers de construction des ouvrages de franchissement et la budgétisation sur les ressources du Fonds d'entretien routier au titre de l'exercice 2012 de l'aménagement de deux des trois principaux tronçons où sont érigés les 5 ponts type MABEY, notamment Ngoko-Mouangui et Tchéré-Tsama. La perspective de l'aménagement du tronçon Okia-Obongui-Boundzi reste aussi bonne sur l'année 2013. Sur la composante Appui au développement de la production agricole et halieutique, la pérennisation appelle des efforts soutenus de renforcement du cadre institutionnel des GIE, de l'encadrement technique et de la formation des membres. La survie des CEQ après le retrait du PRODER reste hypothétique et nécessite des stratégies et des actions appropriées du Gouvernement congolais.

L'exécution du PRODER Nord présente plusieurs enseignements relatifs au besoin de réalisme dans le dimensionnement des projets (domaines techniques et zone de couverture), la rigueur dans le dispositif de coordination et de pilotage, la maîtrise des procédures et l'encadrement technique des équipes de gestion et des bénéficiaires. L'implication des services techniques déconcentrés de l'Etat est un gage d'appropriation et de pérennisation.

3- INTRODUCTION

1. La zone d'intervention du PRODER Nord couvre une superficie de 113 250 km² pour une population de 480 000 habitants en 2001 et regroupe les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette ouest. Elle se caractérise par une pauvreté massive, de grandes potentialités agricoles et halieutiques. Les groupes cibles du projet sont constitués de petits exploitants agricoles cultivant un à deux ha et dont le revenu par tête d'habitant est très faible, environ 300 000 personnes.
2. Le contexte national marqué au moment de la conception du projet par la persistance de foyers de tension principalement dans le pool a évolué et l'ensemble du territoire est pacifié. Les élections législatives et présidentielles ont été organisées, les Institutions de la République prévues par la constitution sont mises en place.
3. Le déroulement du projet a été marqué par deux phases principales, la première avant la revue à mi-parcours (2004-2008) et la seconde après la revue à mi-parcours (2009-2011). L'essentiel des actions réalisées par le projet a été conduit lors de la première phase quoique des retards importants (3 ans) sont relevés dans le démarrage effectif des activités. Cette première phase sur laquelle l'UNOPS était l'Institution coopérante a également connu les premières turbulences du projet marquées par le licenciement d'une partie du personnel pour faiblesse de compétence technique et insuffisance de résultats. La seconde phase sous la supervision directe du FIDA de 2009 à 2011 a été affectée par les conséquences des contreperformances de gestion et des malversations relevées à la revue à mi-parcours du projet. Cette situation a conduit au gel des décaissements du financement FIDA, au recentrage des activités et des effectifs du projet à une proportion réduite. Le retard dans la mise en place des ressources de la contrepartie nationale qui devait servir pour le financement des activités a induit une rupture des interventions du projet en 2009 créant la démotivation et la crise de confiance auprès des prestataires et des bénéficiaires en l'occurrence les producteurs accompagnés par le PRODER Nord.

4. DESCRIPTION DU PROJET ET ARRANGEMENTS D'EXECUTION

4. Le but visé par le PRODER est d'augmenter de façon durable les revenus et la sécurité alimentaire des populations rurales dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette ouest et d'améliorer leurs conditions de vie. Il s'agit de contribuer à réduire la pauvreté dans la zone couverte à travers le développement de la production, la transformation et la commercialisation agricole et halieutique, l'amélioration de l'accès de la production aux marchés, la facilitation de l'accès aux services financiers adaptés, le renforcement des capacités des membres des groupements d'intérêt économique. Quatre objectifs spécifiques sont ainsi visés par le projet à savoir : i) amélioration de l'accès au marché et aux bassins de production ; ii) renforcement des capacités d'autopromotion et de gestion des populations rurales et de leurs groupements d'intérêt économique ; iii) appui au développement de la production, à la transformation et à la commercialisation agricole et halieutique ; iv) amélioration et renforcement de l'accès des populations rurales à des services financiers adaptés.
5. Pour atteindre ces objectifs, le PRODER est mis en œuvre à travers quatre composantes principales notamment : i) le désenclavement des bassins de production mettant l'accent sur la réhabilitation des pistes locales et leur entretien; ii) le renforcement des capacités locales en matière de planification participative et de formations spécifiques en faveur des organisations communautaires et des GIE ; iii) l'appui au développement agricole et halieutique avec comme axes clés l'intensification et la diversification de l'agriculture en se concentrant sur sept cultures (manioc, pomme de terre, igname, oignon, riz, maïs, arachide, arboriculture fruitière), l'appui à la pêche artisanale (amélioration des techniques de fabrication des filets, conservation du poisson), l'appui à la commercialisation et la transformation des produits agricoles et halieutiques; iv) le développement des services financiers devant permettre aux petits exploitants, agriculteurs et pêcheurs et particulièrement les femmes et les jeunes d'accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins individuels ou collectifs.
6. Le PRODER est mis en œuvre par une Unité de Coordination sous la tutelle administrative du ministère de l'agriculture et de l'élevage en qualité d'Agent principal du projet et comme tel responsable de l'exécution du projet. Un Comité de pilotage créé par arrêté du ministre de l'agriculture et de l'élevage et composé de représentants de ministères concernés et des représentants des bénéficiaires assure le rôle d'examen et d'approbation des PTBA et des rapports annuels et veille à la cohérence du projet et des PTBA avec les politiques nationales, les programmes, les projets et les activités des autres opérateurs nationaux. Dans la réalisation, le projet a sous-traité l'exécution des composantes Renforcement des capacités et Appui au développement agricole et halieutique à trois opérateurs principaux (AGRICONCO, ADECOR et SEP-Développement). La composante Développement des services financiers ruraux a été confiée à l'ONG MFDP. Les activités de construction des ouvrages d'art ont été exécutées par des ONG/PME et des entreprises du secteur privé. Après la revue à mi-parcours, cette disposition a été revue sur la composante Appui au développement agricole et halieutique avec le recours aux services techniques du MAE pour supplanter les OPD jugés défaillants. Sur la composante micro-finance, des prestataires de service ont été préférés à l'ONG MFDP pour assurer l'encadrement de proximité et la formation des caisses de microcrédits. Les directions départementales de l'équipement et des travaux publics ont été mises à contribution pour le suivi technique de la construction des ouvrages de franchissement.

7. 99 GIE (88 GCMM : 1858 personnes dont 1281 femmes et 11 GCMI : 244 personnes dont 204 femmes), le personnel de MAE (DDA et CSA : 26), les animateurs des OPD (18), le personnel du projet (28) ont bénéficié de l'appui du projet durant sa mise en œuvre. 4 bassins de productions d'une population de 4 204 villageois regroupés en 648 ménages ont été désenclavés. 38 CVER sont créés. 25 cadres des ONG/PME formés en HIMO. 30 élus locaux sensibilisés. 1733 membres dont 482 femmes et 289 groupements et Associations ont bénéficié des services de 8 CEQ mises en place par le projet.

5. STRATEGIES ET APPROCHES DU PROJET

8. La stratégie de mise en œuvre du projet repose sur : le désenclavement prioritaire des bassins de production par la réhabilitation et l'entretien des routes et pistes rurales afin de garantir l'accès aux marchés ; l'utilisation de l'approche HIMO dans les travaux de désenclavement comme moyen d'insertion des groupes défavorisés dans les circuits économiques et comme un instrument de promotion du secteur privé ; le renforcement des capacités des membres des groupements d'intérêt économique en visant les catégories les plus vulnérables pour la mise en œuvre d'une gamme d'activités et de microprojets économiques ; l'intensification et la diversification de l'agriculture et la diffusion des technologies simples de transformation, accompagnées d'un appui à la commercialisation ; l'accès des populations cibles aux services financiers à travers les institutions de micro-finance existantes par des mécanismes appropriés, et l'appui à l'émergence de nouveaux EMF. La stratégie d'intervention du PRODER fait une grande place à la prise en compte des femmes.
9. L'approche d'intervention établie privilégie la concentration des activités dans les bassins de production les plus importants. Elle consiste à lancer les activités de renforcement des capacités, ainsi que les activités d'appui à l'agriculture et à la pêche, à la commercialisation et au secteur financier dans les zones déjà désenclavées. En même temps le désenclavement d'autres bassins de production sera entrepris, suivi par les activités de renforcement des capacités et de développement agricole.
10. Dans la pratique, cette approche n'a pu être observée par l'équipe de coordination qui a semblé perdre de vue le lien entre les différentes composantes dans l'exécution. Aussi, l'important retard pris dans le démarrage effectif des travaux sur la composante Désenclavement des bassins de production alors que les autres composantes Développement des services financiers et appui au Développement agricole progressaient a-t-il induit un manque d'articulation entre les composantes du projet durant la mise en œuvre. Chaque composante avançant à son rythme dans une espèce de cloisonnement telle qu'au final les GIE renforcés et accompagnés ignoraient l'existence des facilités à leur disposition par les CEQ et celles-ci perdant de vue que leur but premier est d'accompagner les GIE. A cela s'ajoute la dispersion des ouvrages de franchissement construits çà et là sans lien avec les activités développées sur les GIE et les CEQ et sans aménagement des pistes concernées et donc pas de bassin de production véritablement désenclavé par le projet. Il y a manqué au total une synergie dans le déploiement des différentes composantes qui a affecté l'approche intégrée du projet.
11. De manière spécifique au développement des services financiers, la démarche opérationnelle de l'UCP a consisté à « susciter » la création de caisses dans des zones pré-identifiées sans tenir compte des critères d'implantation établis notamment le dynamisme économique du milieu et l'existence de GIE. De cette approche, découle le problème d'appropriation (les caisses mises en place sont assimilées à la « chose » du PRODER d'où une attitude attentiste des bénéficiaires face aux problèmes rencontrés) relevé tant par la RMP que les missions de supervision. Les enjeux de la composante, à savoir, un outil de financement des GIE avec un effet d'entraînement à terme polarisant les autres acteurs économiques de la zone, n'ont pas été très bien compris par l'UCP. En sus de ce constat, il ressort que la démarche opérationnelle du Projet sur le terrain n'a pas suivi les règles en matière de création de caisse, en particulier l'élaboration d'étude de faisabilité et de diagnostic des potentialités des sites choisis, l'identification d'un groupe homogène capable de piloter le processus, l'accompagnement des organes de gestion, la formation et l'accompagnement des clients afin qu'ils puissent se situer par rapport à la caisse et comprendre son fonctionnement et ses services/produits et enfin, la supervision des interventions des partenaires. La combinaison de ces facteurs a rapidement « hypothéqué » les résultats attendus de la mise en œuvre de cette composante.
12. Sur les composantes Renforcement des capacités locales (RCL) et Appui au développement agricole et halieutique (ADAH), l'approche de mise en œuvre reposait, à l'instar des autres composantes, sur le principe de "faire-faire" par le biais des prestations de services, la complémentarité et les synergies avec les projets et programmes actifs dans les zones d'intervention du projet et intervenant dans les mêmes domaines d'activités, la demande réelle des communautés concernées exprimée lors de diagnostics participatifs conduits par les prestataires de services, et les investissements dans le cadre du FODIB répondant aux priorités du groupe cible et basés sur des critères d'éligibilité bien définis. La démarche stratégique du projet qui met en œuvre une approche communautaire du développement à travers ces deux composantes RCL par la réalisation des diagnostics participatifs et ADAH par la mise en place des groupes de contact manioc et igname, aurait pu s'avérer comme un moyen efficace de renforcer le capital social des ruraux pauvres en leur permettant de contribuer à la prise des décisions concernant leur propre développement, de travailler au renforcement des capacités

endogènes des communautés et de mettre en œuvre des actions capables de concourir durablement et de manière significative à la réduction de la pauvreté dans l'aire du projet.

13. Le peu de réalisations accomplies dans le cadre de la composante ADAH avec la mise en place de groupes de contact pour la multiplication de manioc (GCMM) et de l'igname (GCMI) ont permis d'améliorer tant soit peu les revenus des populations cibles ayant adhéré au projet, d'assurer l'amélioration de leur productivité, et de diversifier leurs activités. La démarche développée dans ce cadre a tenu compte pour une grande part, avec l'intermédiation des prestataires de services, des besoins des communautés, notamment les besoins de boutures saines de manioc et de l'igname hautement productives.
14. En matière de ciblage, Le PRODER a été destiné aux communautés d'agriculteurs et de pêcheurs. Il devrait se concentrer sur la lutte contre la pauvreté des ménages agricoles et de pêcheurs les plus défavorisés participant à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles et halieutiques, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes. Dans la mise en œuvre, certaines interventions du projet comme les sensibilisations ont mobilisé l'ensemble des populations cibles. Pour d'autres par contre, le choix des bénéficiaires a tenu compte de leur volonté d'adhérer aux objectifs et aux activités du projet.
15. En matière de promotion féminine et des jeunes, à la conception du projet les femmes rurales constituaient un groupe cible particulier, au sein du groupe des exploitants agricoles, d'autant plus qu'elles représentaient 64% de la population active agricole. Mais, dans la mise en œuvre du projet, on n'a pas adopté une stratégie particulière visant à créer des conditions de leur participation effective, pleine et active, aux prises de décision et au développement du capital social et économique en promouvant leur accès aux opportunités économiques et au développement de leurs capacités en vue d'exploiter ces opportunités. Certes, il est relevé une forte présence féminine (environ 55,5%) au sein des GCMM autant que dans les GCMI où les membres sont aussi en majorité des femmes, mais, il n'y a pas eu de stratégie spécifique à leur endroit². Ce qui n'a pas permis de mener des actions ciblées sur les femmes pour lever certaines contraintes qu'elles rencontrent dans leurs activités quotidiennes dans les filières agricole et pêche.
16. Concernant le renforcement des capacités locales et de la participation, les diagnostics participatifs conduits par les prestataires de services (OPD) pour identifier les priorités des communautés bénéficiaires du projet et les investissements dans le cadre du Fonds de Développement des Initiatives à la Base (FODIB) auraient permis des formations en cascade si ces activités avaient été menées comme il fallait. Malheureusement, elles n'avaient été réalisées qu'à moins de 15% (20 PDC sur 150 prévus), à cause des insuffisances notoires relevées au niveau des opérateurs chargés de les conduire. Elles n'ont donc pas été poursuivies après la RMP. Seules, les formations techniques liées à la culture de manioc et de l'igname se sont poursuivies et ont donné des résultats satisfaisants. Selon les bénéficiaires, ces connaissances reçues constituent d'importants acquis devant leur permettre de protéger et de gérer durablement ces cultures.
17. Dans ce cadre, et pour renforcer les capacités d'encadrement et de suivi des producteurs, les services déconcentrés du MAE impliqués dans la mise en œuvre du projet (DDA et CSA) ont été formés aux techniques de multiplication de boutures saines du manioc et à celles relatives à l'amélioration de la culture de l'igname. Ce qui a permis d'accroître leur efficacité sur le terrain.

6. EVALUATION DE LA PERTINENCE DU PROJET

6.1- Cohérence du Programme avec les politiques et stratégies du Congo

18. Le PRODER Nord mis en œuvre au lendemain de la crise militaire que le pays a connue dans les années 1990, est conçu dans un contexte de pauvreté aigüe avec une incidence de 50%, très présente dans le milieu rural. Dans ce contexte, le but visé par le Projet d'augmenter de façon durable les revenus et la sécurité alimentaire des populations des zones rurales et d'améliorer leurs conditions de vie est une réponse adaptée aux besoins spécifiques des populations cibles. Dans sa conception, le projet est assez pertinent et en phase avec les grandes orientations sectorielles et la Stratégie de lutte contre la pauvreté au Congo. L'agriculture, l'élevage et la pêche constituent le 3^{ème} secteur prioritaire du DSRP-i adopté en 2004 et l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures socioéconomiques de base et préservation de l'environnement est l'un des cinq axes de réduction de la pauvreté retenus. La stratégie de développement rural réactualisée en 2001 reposait entre autres sur le désenclavement des départements à potentiel agricole, halieutique et forestier à travers la réhabilitation des routes et pistes et la mise en place de systèmes d'entretien durable ; le développement des filières avec à la clé la reconquête des marchés intérieurs (produits vivriers, petit élevage et pêche continentale) et extérieurs (produits forestiers, café, cacao) nécessitant des actions pour améliorer la qualité et la compétitivité des produits. La stratégie sectorielle des transports adoptée en 1997 encourageait pour sa part l'entretien du réseau routier local par des structures villageoises et l'appui à l'application de la méthode HIMO.
19. La politique agricole du Congo s'est inscrite dans les orientations générales définies par le DSRP-i et la SCR-2 adoptée en avril 2008. L'objectif général en matière d'agriculture, d'élevage et de pêche est d'augmenter durablement les productions agropastorale, aquacole et halieutique afin de réduire les importations et assurer la sécurité alimentaire. La Stratégie de

² Le GCMM des femmes d'Inguié dans la cuvette abandonné à lui-même depuis plus d'un an est une illustration de ceci.

développement agricole (SDA 2004-2013) élaborée en 2003 et le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) ont été élaborés pour la conduite des actions dans l'agriculture dans le pays. Le PNSA (première phase 2008-2012) considéré comme un cadre d'exécution du programme du MAE et d'opérationnalisation de la SDA comprend huit objectifs, à savoir: (1) l'accroissement de la production agro-pastorale et halieutique grâce à une innovation technologique, incluant également l'introduction des intrants de qualité ; (2) le renforcement des capacités des acteurs; (3) l'amélioration de la commercialisation, de la transformation, du stockage et de la conservation des produits; (4) la mise en place et le renforcement du dispositif de suivi, d'alerte et de réaction rapide ; (5) l'amélioration des revenus et du niveau de vie des producteurs ruraux, surtout des femmes et des jeunes ; (6) la diversification des sources de revenu des ruraux ; (7) la garantie de la disponibilité des denrées alimentaires ; (8) la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. Ces différents axes cadrent bien avec les domaines d'intervention du PRODER.

6.2- Pertinence relativement aux besoins des ruraux pauvres

20. S'il est évident que dans sa conception, les objectifs général et spécifiques, les produits attendus et les activités du projet sont en phase avec les politiques et stratégies du pays et les besoins de la population rurale notamment l'amélioration de la production agricole, le renforcement des capacités d'autogestion, la disponibilité de services financiers adaptés et l'amélioration de l'accès aux bassins de production et aux marchés, il reste que dans la mise en œuvre les attentes ne sont pas entièrement comblées.
21. **Composante Désenclavement des bassins de production** : Sur la composante Désenclavement des bassins de production, le choix des axes à réhabiliter est assez judicieux relativement à l'accès aux bassins de production et aux marchés. Les villages se trouvant sur les différents axes sont d'importants greniers du manioc. Le désenclavement reste une grande priorité pour les populations des zones du projet dont les productions ont des difficultés d'accès aux marchés et pourrissent à la maison ou aux champs accentuant ainsi la pauvreté dans le milieu. Le désenclavement effectif des localités est aussi assez pertinent dans la mesure où facilitant l'accès aux marchés et donc l'augmentation des revenus, il contribuerait à stabiliser l'exode rural dans la zone du projet. L'approche HIMO mise en œuvre par le PRODER a permis de créer des emplois (13 250 emplois homme/jour) dans la construction des 7 dalots et des 5 ponts de type MABEY et de former des cadres des ONG et PME aux techniques HIMO. Cependant la finition du travail notamment le remblais d'accès aux dalots présente des limites vu que le travail manuel n'a pas permis de stabiliser ces remblais et dès les premières pluies, l'accès aux ouvrages de franchissement est rendu difficile aux véhicules, la hauteur entre la terre naturelle et le niveau des dalots allant de 0,5m par endroit à 1m. Cela traduit le fait que les ONG et PME prestataires ne disposaient pas de l'essentiel de l'outillage requis pour le remblais d'accès.
22. Le processus de construction des ouvrages ne paraît pas aussi avoir suffisamment impliqué les populations en amont qui perçoivent les ouvrages comme un corps exogène amené par le gouvernement au lieu d'une propriété du patrimoine villageois qu'il faudra entretenir. En échangeant avec certains villageois, on ne perçoit pas une véritable appropriation par les communautés locales. L'approche de mise en place des comités villageois d'entretien routier (CVER) est certes apparue idoine et en cohérence avec la stratégie de transport du pays mais l'engouement créé auprès des 38 villages dotés de CVER a été émué du fait que les formations prévues n'ont pas été réalisées et les 5 CVER équipées n'ont pu s'exercer à la pratique dès lors qu'aucune piste n'a été réhabilitée durant la vie du projet.
23. **Composante Appui au développement agricole** : La zone du projet au moment de la conception était caractérisée par une forte baisse des revenus et l'insécurité alimentaire, liés en partie à la très forte pression de la mosaïque sur la culture du manioc dont la productivité a connu une très forte baisse depuis une décennie déjà. Le PRODER est une réponse aux problèmes de la mosaïque africaine du manioc qui ont entraîné la dégradation du matériel végétal et la baisse du pouvoir d'achat des paysans, ainsi que l'insécurité alimentaire des ménages agricoles. La réalisation du volet manioc a permis d'obtenir des résultats probants et de réduire la pression de la mosaïque dans la plupart des zones³ touchées par le projet. De l'avis de certains bénéficiaires, le projet à travers son volet manioc a eu un impact en termes de production agricole, d'augmentation des revenus et de sécurité alimentaire des ménages touchés par le projet⁴.
24. **Composante Développement des services financiers** : Renforcer le système financier rural était pertinent puisqu'il apportait une réponse valable au manque de services financiers qui constituent le maillon essentiel dans la mise en place d'une stratégie intégrée de développement rural dont la zone d'intervention du PRODER avait besoin. Outre l'opportunité de financement offerte aux producteurs, la pertinence de la composante « Développement des Services Financiers » réside également dans l'impulsion que l'implantation de caisses d'épargne et de crédit auraient apportée dans le processus de

³ Secteur (district de Ngo, ...)

⁴ Source : Evaluation de l'impact de l'introduction des boutures saines de manioc dans la zone du projet, mars 2011.

création de « marchés financiers ruraux » (mobilisation de l'épargne et sa transformation en ressources prêtables), dans des zones où il existe des potentiels économiques et une demande capable d'absorber l'offre de produits et de services.

25. Si dans sa conception, les objectifs, produits et activités sont en adéquation avec les besoins des populations cibles, il reste que dans sa mise en œuvre, le projet, à l'exception du volet manioc où la relative maîtrise de la mosaïque est à saluer, n'a pu combler pleinement les attentes et les espoirs des populations. D'une part, la phase d'identification et de formulation du projet ne semble pas avoir suffisamment consulté les populations bénéficiaires pour définir les priorités à prendre en compte et les stratégies de mise en œuvre. Les diagnostics participatifs conduits par les prestataires de services (OPD) pour identifier les priorités des communautés bénéficiaires et les investissements dans le cadre du Fonds de Développement des Initiatives à la Base (FODIB) au cours de l'exécution du projet n'ont pas également abouti. De toute évidence, les priorités sectorielles ont été définies au niveau central et le contexte des urgences de relance au lendemain des conflits armés n'a pas favorisé l'exercice de consultation participative poussée lors de la conception. Il en résulte dans la mise en œuvre des écarts entre certains besoins spécifiques prioritaires des populations (outils de production principalement) et les réalisations du projet. D'autre part, la non réalisation des microprojets qui devaient aider les groupements à optimiser leurs activités à travers de menus investissements de production et de transformation a affecté les résultats escomptés en terme d'amélioration de revenus et de conditions de vie engendrant une forte déception auprès des bénéficiaires. De même les actions entreprises pour l'alphabétisation en milieu rural par le projet quoique pertinentes ont été de courte durée et circonscrites à la formation de 20 alphabétiseurs villageois. Le processus de planification participative notamment l'élaboration des Plans de développement communautaire entrepris par le projet n'a pas été menée à son terme. L'approche participative dans l'identification des priorités et de la stratégie du projet aurait pu contribuer à améliorer le niveau d'appropriation du projet par les bénéficiaires, à responsabiliser les communautés villageoises vis-à-vis des ouvrages réalisés et garantir la pérennisation.

7. COÛTS DU PROJET ET FINANCEMENT

26. Suite à la revue à mi – parcours, le financement global du Projet a été estimé sur la base des réalisations financières par composante entre 2005-2008 et le programme d'activités 2009-2011, à environ 16.058.104 USD (environ 8.029.052.006 FCFA) répartis de la façon suivante : le FIDA 11.909.000 USD (73%), le Gouvernement du Congo 4.149.104 USD (27%) .
27. Le coût par composante a été estimé comme suit : (i) Désenclavement des bassins de production, 2.632.057.230 FCFA (environ 5.264.114 USD); (ii) Renforcement des capacités locales 774.755.239 FCFA (environ 1.549.510USD); (iii) Appui au développement agricole et halieutique 1.166.614 034 FCFA (environ 2.333.228 USD); (iv) Appui aux services financiers 504.254.818 FCFA (environ 1.008.510 USD) ; (v) Coordination et gestion du projet 2.951.370.685 FCFA (environ 5.902.741USD). Le dollar a été estimé à 500 FCFA.
28. En tenant compte des décaissements prévus avant le 30/06/2012, les décaissements sur les ressources du FIDA et de l'Etat sont estimés à 6.237.124.128 FCFA (environ 12.674.636 USD). Les décaissements par bailleur sont: (i) 4.457.918.414 FCFA (environ 9.116.225 USD) sur financement FIDA ; et (ii) 1.779.205.714 FCFA (environ 3.558.411 USD) au titre de la contribution du Gouvernement.
29. Par rapport au plan de financement initial du RPE, la participation de l'Etat a augmenté après la RMP de 33% (la participation de l'Etat est passé de 3.106.000 USD à 4.149.104 USD) afin d'assurer le fonctionnement du Projet (le FIDA ayant suspendu les décaissements sur cette rubrique suite aux coûts excessifs constatés) pour un montant de 1.043.104 USD (environ 522.000.000 FCFA).
30. Le FIDA qui contribue pour 64% au plan de financement, représente 77% des dépenses cumulées du projet (environ 9.116.225 USD) pour un taux de réalisation de son propre budget de 76% (les dépenses de la composante « coordination et gestion » représentent 50% des réalisations sur le budget FIDA).
31. L'Etat qui contribue pour 34% au plan de financement, représente 23% des dépenses cumulées (environ 2.692.577 USD) pour un taux de réalisation de son propre budget de 65 %. Le reliquat de trésorerie sur le compte de contrepartie à la fin du Projet a été estimé sur la base des informations disponibles à 432.917.000 FCFA (environ 865.834 USD).
32. Sur l'ensemble des dépenses du Projet, 22% concernent les dépenses de la composante Désenclavement des bassins de production; 7% celles de la composante Renforcement des capacités locales; 8% celles de la composante Appui au développement agricole et halieutique ; 7% celles de la composante Appui aux services financiers ; et 56% celles de la composante Coordination et gestion du projet.
33. Par rapport aux prévisions des dépenses par composante après le recadrage de la RMP, le taux de réalisation sont de 49% pour la composante Désenclavement des bassins de production; 57% pour la composante Renforcement des capacités

locales; 40% pour la composante Appui au développement agricole et halieutique; 81% pour la composante Appui aux services financiers ; et 112% pour la composante Coordination et gestion du projet.

34. Les dépenses totales du projet représentent 74% du coût revu du Projet après RMP et 93% du montant effectif des ressources mobilisées.
35. Le PRODER a effectué deux réallocations sur les ressources FIDA. L'analyse catégorielle montre que la majorité des ressources du Projet a été décaissée sur les catégories « Fonctionnement » et « Salaires » soit 35% des décaissements opérés par le PRODER. En prenant en compte la catégorie « équipement et matériels de transport », les ressources décaissées sur lesdites catégories représentent 43% du total des décaissements sur les ressources du Prêt FIDA.
36. Les dépenses exécutées sur la catégorie « Génie civil » représentent 28% des décaissements du Projet, la catégorie « études&formation » représente 14%, la catégorie « assistance technique » représente 7% et la catégorie « convention » représente 8%.
37. Les décaissements sur les catégories « Fonds de Capitalisation » et « Projets communautaires » sont nuls du fait des difficultés du projet à opérationnaliser le FODIB d'une part et appuyer la consolidation des fonds propres des EMF afin d'accroître leurs capacités d'octroi de crédit d'autre part.
38. Sur le financement FIDA à l'achèvement du projet, seule la catégorie « assistance technique » accuse un dépassement de 19% (60 700 DTS) des ressources allouées. Mais sur le financement de la contrepartie il est relevé un dépassement sur les prévisions des coûts de fonctionnement (déterminés par la RMP) de plus de 300 millions FCFA imputables en grande partie au fait que le FIDA a suspendu ses décaissements sur la catégorie « Fonctionnement ».

8. EVALUATION DE L'EFFICIENCE DU PROJET

40. Globalement, il ressort des données disponibles que la gestion interne du PRODER a été inefficace, surtout sur la période 2005-2008. Les distorsions des règles du manuel de procédures relatives à la consistance des comptes, à la mise en œuvre du contrôle interne et à la passation des marchés ont entraîné des dysfonctionnements graves au niveau des services de gestion financière et l'incapacité desdits services à préparer des demandes de retrait de fonds (DRF) dans des délais raisonnables (pas de DRF montés en 2005 après la DRF n°1. Les DRF montés en 2006 et 2007 présentaient par conséquent en remboursement les dépenses de l'exercice 2005).
41. La supervision insuffisante des différents prestataires de services par les cadres du projet, l'inefficacité du dispositif de passation des marchés qui a abouti à des adjudications douteuses et onéreuses, ont conduit le FIDA à suspendre ses décaissements sur les ressources du Prêt, particulièrement en 2008 et 2009, et entraîné par conséquent, une situation de trésorerie tendue paralysant ainsi les activités sur le terrain (en particulier celles des prestataires).
42. Dans la mise en œuvre, le retard accusé dans la réalisation des investissements a entraîné un décalage entre les coûts d'investissement et ceux du fonctionnement. Cette situation a été exacerbée par les frais relatifs aux missions qui ont atteint des niveaux très élevés, et sans aucun rapport avec les réalisations effectives du Projet. A l'achèvement du projet, le dépassement des coûts prévus pour la composante Coordination et gestion (qui regroupe plus de 80% des coûts de fonctionnement du Projet) par rapport aux prévisions du Coût du Projet par composante déterminé après la RMP a été estimé à 713.827 USD (environ 356 millions FCFA), soit un dépassement de 12%. En ramenant aux prévisions initiales du RPE pour ladite composante, le dépassement s'élève à 4,33 millions USD (environ 2,166 milliards FCFA), soit un taux de dépassement de 189%.
43. Par ailleurs, l'augmentation de l'effectif de base du Personnel, (sept (7) agents supplémentaires recrutés avec l'approbation de l'UNOPS/FIDA) et la révision de la grille salariale ont eu pour conséquence d'augmenter la masse salariale du Projet de 25% par rapport aux prévisions du RPE entre 2005-2008.
44. Dans le même ordre d'idée, l'incapacité à créer un environnement favorable à la bonne exécution des opérations du Projet au sein de l'UCP (faible planification et organisation au niveau de la Composante Désenclavement des bassins de production en 2007 et 2008, entraînant des arrêts temporaires des chantiers), le choix de travailler avec des opérateurs ONG/PME émergents, qui dans la réalité, avaient une faible capacité financière et un faible niveau d'équipement ont globalement affecté le calendrier d'exécution des infrastructures, qui a connu un décalage de plusieurs années par rapport aux prévisions du RPE (12 mois pour les études de faisabilité des ponts métalliques et 26 mois dans leurs réalisations) et induit dans le même temps les coûts supplémentaires de gestion liés à la supervision, le suivi et le contrôle des chantiers.
45. La RMP a tenté de juguler cette situation désastreuse en demandant plus d'efforts dans la maîtrise des coûts opérationnels, la maîtrise des coûts unitaires de l'assistance technique et la formation et la volonté d'assurer un enchaînement judicieux de la mise en œuvre du Projet.

46. Toutefois, Il importe de noter aussi que l'efficacité du Projet a été également affectée par des facteurs exogènes à la gestion interne du Projet. Il s'agit de l'enclavement de la zone d'intervention du Projet (qui a une incidence sur le coût de transport des matériaux de construction) et la flambée des prix des matériaux de construction qui ont beaucoup contribué à grever le coût à l'exécution des ouvrages par rapport aux prévisions du RPE.
47. De plus, les lourds investissements faits à travers la construction des 5 ponts métalliques sans obtenir le désenclavement des bassins de production et améliorer l'accès des produits aux marchés ont également affecté l'efficacité du projet. Dans une optique de résultats et d'efficacité, le choix de construire 5 ponts métalliques pour une valeur de 879 086 423 FCFA pour un coût unitaire allant de 94 752 750 FCFA à 398 658 583 FCFA absorbant 75% des dépenses sur la composante Désenclavement, ne paraît pas performant. Le choix de construction de dalot simple ou de dalot double d'un coût unitaire allant de 14 059 500 pour un dalot simple à 38 321 325 pour un dalot double aurait été plus indiqué pour les mêmes résultats de désenclavement, ceci d'autant que de l'avis des experts en travaux publics, les sites d'implantation des ouvrages métalliques auraient bien pu supporter aussi les dalots simples ou dalots double voire dalot triple, ce qui permettrait de dégager des économies de ressources pour plus d'investissements, les besoins étant importants en matière de construction d'ouvrages d'art et de désenclavement dans la zone du projet. Par ailleurs, dès lors qu'en s'inscrivant dans la nouvelle stratégie de réhabilitation des pistes, le projet s'est rendu compte que les coûts des travaux ne permettaient pas de tenir les objectifs quantitatifs des 400 km dans le budget du projet, il eut fallu se raviser pour ne retenir que les options qui optimiseraient le mieux les résultats escomptés. Aussi, le projet aurait-il pu retenir d'intervenir en se concentrant sur un, deux ou trois tronçons sur lesquels il construit des ouvrages et réhabilite la piste de sorte à obtenir l'effectivité du désenclavement des bassins desservis et faire impact.

9. EXAMEN DES PRODUITS DU PROJET

Tableau : Enchaînement des résultats

RESUME NARRATIF	INDICATEURS VERIFIABLES
IMPACT	
Augmenter de façon durable les revenus et améliorer la sécurité alimentaire de 20 000 ménages agricoles ainsi que leurs conditions de vie	-
OBJECTIFS SPECIFIQUES	
1. Amélioration à l'accès aux marchés et aux bassins de production des populations rurales par la réhabilitation et la maintenance de 72 Km	<ul style="list-style-type: none"> 0 km de routes rurales réhabilitées et entretenues
2. Renforcement des capacités d'auto-promotion et de gestion des populations rurales et de leurs organisations par i) la formation fonctionnelle d'environ 15000 adultes ; ii) la formation d'environ 1800 membres de GIE	<ul style="list-style-type: none"> 196 agriculteurs formés sur 1800 dont 103 femmes (51 sur la multiplication rapide de l'igname, et 145 sur la multiplication des boutures de manioc saines) ; 2 stratégies de développement agricole (stratégie sur le manioc et l'étude des filières agricoles) ; 99 GIE formés et opérationnels dont 88 GCMM et 11 GCMI
3. Appui à la production agricole et halieutique par l'intensification et la diversification des systèmes de production	<ul style="list-style-type: none"> 250 ha de parcelles de multiplication des boutures de manioc saines mis en place ; 5 ha de multiplication des semences d'igname mis en place ; Rendements moyens avec les clones IITA : en savane : 20 tonnes/ ha ; 45 tonnes en forêt ; Rendements moyens des variétés d'igname : 18 tonnes/ ha ; 1858 agriculteurs dont 1281 femmes, ont reçu les boutures de manioc 4.923.010 boutures de manioc saines distribuées ; 3442 kg de semences de nouvelles variétés d'igname distribuées ; 244 membres de groupements dont 204 femmes, soit 83,60%, ont reçu les semences d'igname améliorées ;
4. Faciliter, de manière durable, l'accès d'environ 6000 ménages à des services financiers adaptés à leurs besoins	<ul style="list-style-type: none"> 102 crédits pour un montant de 21 200 000 FCFA octroyés ; 8 CEQ créées et 3 renforcées
PRODUITS	
1.1. L'accès routier aux principaux bassins de production est amélioré de manière durable	<ul style="list-style-type: none"> 4 villages désenclavés par la construction d'un dalot simple et de 2 dalots double desservant 4 204 villageois regroupés en 648 ménages 0 barrières de pluies installées et fonctionnelles 38 comités d'entretien routiers installés, 5 équipés et aucun fonctionnel.
1.2. Les coûts de transport sont réduits et l'évacuation des produits agricoles est facilitée	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de produits transportés indéterminée (aucune piste réhabilitée) % de réduction de coûts de transport des produits agricoles et de service indéterminé.
1.3. Les marchés des produits agricoles et halieutiques sont plus performants et maîtrisés par les producteurs	<ul style="list-style-type: none"> 0 groupements de producteurs mis en relation avec les acheteurs
2.1. Les villages ont élaboré des stratégies de développement et les groupements ont identifié des microprojets et activités	<ul style="list-style-type: none"> 0 microprojet préparé par les communautés et financé
2.2. Le taux d'alphabétisation des populations ciblées est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> 20 alphabétiseurs villageois dont 4 femmes (20%) formés
2.3. Les capacités organisationnelles et de gestion des communautés rurales et des groupements d'intérêt économique touchés sont renforcés	-
3.1. La production agricole est intensifiée et diversifiée de manière durable	<ul style="list-style-type: none"> 4 nouvelles technologies mises au point et diffusées : <ul style="list-style-type: none"> i) nouvelles variétés de manioc ii) multiplication des boutures de manioc saines ; iii) nouvelles variétés d'igname iv) multiplication rapide des semences d'igname
3.2. La commercialisation et la transformation sont plus efficaces	-
3.3. Les microprojets productifs dans le domaine de la production, transformation et la commercialisation identifiés sont financés et réussissent	<ul style="list-style-type: none"> 60 micro projets identifiés, études de faisabilité réalisées, mais non approuvés.
4.1- Le processus d'institutionnalisation des CEQ est achevé et les CEQ sont opérationnelles et viables	<ul style="list-style-type: none"> 8 CEQ créées 0 CEQ agrée par la COBAC ; 1733 membres dont 482 femmes sociétaires des CEQ ; 0 ratio prudentiel respecté par les CEQ

10 EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROJET

49. Au plan de l'efficacité, le projet présente un niveau de performance relativement faible quoique quelques résultats significatifs sont enregistrés au niveau de l'introduction de nouvelles variétés de manioc et d'igname, de lutte contre la mosaïque du manioc, de multiplication et distribution de boutures saines de manioc.
50. **Composante Désenclavement des bassins de production** : sur cette composante, les principaux indicateurs de mesure de l'objectif spécifique « amélioration de l'accès aux marchés et aux bassins de production » affichent des niveaux de réalisation quasi nuls. Le nombre de km de pistes rurales réhabilitées et entretenues est 0 contre une prévision initiale (RPE) de 400 km revue à 75 km à la revue à mi-parcours. La non réhabilitation des pistes rend caduques les deux autres indicateurs portant baisse d'environ 30 à 50% du prix de transport des produits agricoles et d'augmentation d'environ 20% à la ferme des produits agricoles.
51. Sur les résultats, nonobstant la non réhabilitation et entretien des pistes par le projet, on relève sur l'indicateur « nombre de villages et populations desservis par les pistes réhabilitées » que la construction d'un dalot sur le tronçon Inkouélé-Mbanza (en passant par Ongoni) et de deux dalots double sur le tronçon Ntsou-Lessia-Etoro dont les pistes sont relativement praticables pour les camions a permis le désenclavement de 4 localités de production couvrant une population de 4 204 villageois regroupés en 648 ménages cultivant en moyenne entre 0,45 et 0,99 ha. L'indicateur « nombre de comités d'entretien routiers installés et fonctionnels » présente un niveau de réalisation de 38 CVER créés, 5 équipés et aucun fonctionnel ; l'indicateur « nombre de barrières de pluie installées et fonctionnelles » affiche une performance nulle tandis que les indicateurs portant sur la quantité de produits transportés et % de réduction des coûts de transport des produits agricoles et de service ne sont pas déterminés faute d'enquêtes.
52. Les réalisations du projet sur cette composante concernent principalement la construction de 7 dalots sur les tronçons Inkouélé-Mbanza, Allah-Nguelakomo (ce dalot inaccessible pour les véhicules du fait du remblais d'accès inexistant), Ntsou-Lessa-Etoro, Ngoko-Mouangui (les 3 dalots sont difficiles d'accès pour les voitures ; la hauteur entre la terre naturelle et le niveau pont varie de 0,5m à 1m) et de 5 ponts de type MABEY sur les axes Etoumbi-Tchere-Tsama, Boundji-Obongui-Okia et Ngoko-Mouangui, tous trois impraticables. Cette réalisation de 12 ouvrages de franchissement sur les 75 prévus, la formation de 25 PME/ONG aux techniques HIMO et la création de 38 CVER non fonctionnels sont loin des objectifs attendus et la performance globale de la composante au plan de l'efficacité est insatisfaisante. Cette situation s'explique d'une part par le retard pris dans le démarrage effectif des travaux de la composante, les activités en amont de sensibilisation, d'élaboration de plans opérationnels de désenclavement des bassins de production, de définition de la stratégie de réhabilitation des pistes, d'études techniques, de formation, d'appels d'offres, ayant pris du temps. D'autre part, la situation de contraintes budgétaires qu'a connue le PRODER Nord en 2009 suite aux manquements graves dans la gestion relevés par la revue à mi-parcours, a affecté l'exécution des activités de la composante à l'instar des autres composantes. L'état des lieux sur le terrain à la fin du projet est celui d'ouvrages de franchissement construits çà et là sans être reliés et non exploités ; c'est-à-dire des ponts implantés sans routes et donc n'ayant pas permis le désenclavement effectif des bassins de production et l'accès aux marchés. Cette faible performance de la composante pose aussi le problème du choix des options retenues notamment les ponts de type MABEY qui ont absorbé 75% des déboursements (879 086 423 FCFA) sur la composante au détriment des travaux de réhabilitation (reprofilage, ouverture de saignées, remblais) des pistes. Dans une optique de résultats et d'efficience, le choix de construire des dalots, double ou triple en lieu et place des ponts métalliques paraît plus indiqué.
53. De même le PRODER aurait gagné en recentrant plus tôt les activités et zones d'intervention ; c'est-à-dire dès les premières études (dans le cadre de la nouvelle stratégie de réhabilitation des pistes) qui ont mis en évidence les écarts avec les coûts de la pré-évaluation, il aurait fallu aviser pour recadrer le projet à ses possibilités financières. Par ailleurs, le projet originellement paraît plus ambitieux que ses capacités financières ; les parties prenantes auraient pu choisir de faire impact en recentrant la zone d'intervention sur un champ plus réduit de bassins de production à désenclaver. A l'évidence on a privilégié la réalisation d'activités plutôt que de viser la réalisation de résultats et d'impacts.
54. Pour permettre une exploitation des investissements réalisés par le PRODER sur les ponts métalliques, le gouvernement Congolais devra privilégier à court terme la programmation par le Ministère en charge des travaux publics de l'ouverture et de la réhabilitation des tronçons sur lesquels sont posés les ouvrages métalliques onéreux notamment le tronçon Okia-Obongui (8 km) pour rejoindre Boundji (32 km Okia-Obongui-Boundji); le tronçon Ngoko-Mouangui (32 km) et le tronçon Tchama-Tchere-Etoumbi (92 km) permettant de relier Ewo à Etoumbi. Ceci est effectif au titre de l'exercice 2012 du Fonds d'Entretien Routier qui a retenu l'entretien du tronçon Ngoko-Mouangui (100 000 000 FCFA budgétisé) et du tronçon Ewo-Tsama-Tchéré (50 000 000 FCFA). Il est escompté qu'au titre de l'exercice 2013 le tronçon Okia-Obongui-Boundji soit pris en compte.

- 55. Composante Appui au développement agricole** : La mise en œuvre de la composante « appui au développement agricole et halieutique » du PRODER Nord a connu une évolution record au cours des trois dernières années (dépassement des objectifs du RPE), période où le FIDA s'est impliqué dans la supervision directe du projet. En effet, la gestion directe par le FIDA de sa contribution financière à la mise en œuvre du PRODER en général et de la composante agricole en particulier a permis d'accélérer son exécution, notamment après la résiliation des contrats des OPD et avec l'implication des services déconcentrés de l'agriculture.
- 56.** A l'achèvement du PRODER Nord en décembre 2011, les principaux aspects au regard de ces objectifs de développement du projet peuvent être résumés comme suit : (1) Avant la mise en œuvre du projet, la production du manioc avait atteint un niveau très critique sur l'ensemble du pays et particulièrement dans la zone du projet. Le matériel végétal disponible (variétés locales) était atteint de la mosaïque, ce qui avait pour conséquence une chute drastique des rendements (de 20 à 80 % de chute) et partant, une baisse généralisée de la production, alors que le manioc constitue l'aliment de base de la population congolaise. (2) Grâce à l'introduction des variétés plus productives et résistantes à la mosaïque du manioc, et à leur acceptation/adoption par les communautés bénéficiaires, la production du manioc connaît un regain remarquable dans la zone du projet parmi les paysans regroupés en GCMM, ainsi que ceux situés à la périphérie qui étaient réticents à intégrer ces groupements, mais qui au regard des résultats atteints cherchent non seulement les boutures saines mais aussi leur intégration. Les GCMM qui ont maîtrisé la production des boutures saines du manioc servent déjà de levier pour le développement de la production du manioc en raison de la qualité des boutures produites ainsi que des rendements obtenus (20t/ha en savane et 45t/ha en forêt en moyenne). En effet, à ce jour, la quasi-totalité de groupements de producteurs de manioc appuyés par le PRODER Nord constituent de véritables centres de diffusion des boutures saines de manioc dans leurs milieux respectifs et auprès de structures étatiques et/ou privées afin de satisfaire les besoins de leurs cibles en boutures (PNSA, projet nouveaux villages, ONG, ...). Toutefois, il ya un risque de déperdition de tous les efforts de production de boutures saines du manioc consentis, d'autant plus qu'aucune organisation de distribution des boutures saines du manioc n'a été mise en place. De ce fait, les producteurs de boutures ne sauront que faire de l'énorme quantité de boutures qu'ils auront produites et qui dépasse déjà leurs besoins.
- 57.** En termes d'objectif à atteindre en ce qui concerne les boutures saines qui devaient être distribuées, le projet a dépassé les objectifs du RPE qui étaient de distribuer 4300000 boutures. Le projet en a produit et distribué plus de 14700000⁵, dont 4923000 ont servi pour la mise en place des parcelles de multiplication dans les GCMM et les centres d'appui (CA), et le reste a été utilisé pour couvrir les besoins des membres des GCMM et d'autres structures (PRODER 3, FAO, Congo- San, projet Nouveaux villages agricoles, PNSA, ONG/Associations, villages proches de GCMM, etc).
- 58.** Comme on le constate, l'introduction des boutures saines de manioc a été effective dans l'ensemble des bassins de production de manioc de la zone du projet et acceptée par les bénéficiaires. L'effet de cette opération s'apprécie par la présence dans toutes les localités enquêtées, du manioc issu des variétés introduites. La majeure partie des bénéficiaires reconnaissent avoir reçu en complément des boutures saines, un appui en formation⁶, lequel a donné comme principal résultat : la reconnaissance par les producteurs de la mosaïque et ses moyens de lutte. Cependant, l'objectif visant à éliminer sinon, réduire significativement la mosaïque n'a pas été atteint. Cette maladie est toujours présente dans l'aire du projet. Autrement dit, les besoins de la zone du projet en boutures de qualité ne sont pas totalement couverts. Les raisons justifiant cette situation pourraient être :
- (i) le retard accusé par le projet pour sa mise en œuvre n'a pas permis d'impulser suffisamment tôt une dynamique d'activités de production et de distribution des boutures saines du manioc à une échelle permettant de couvrir l'ensemble de la zone du projet ;
 - (ii) le projet n'a pas encouragé la structuration de producteurs de boutures à l'échelle de district et/ou de département (Union/Faïtière), ce qui aurait permis à ces derniers de mieux se faire valoir afin de défendre les intérêts de leur nouvelle profession de producteur de boutures saines ;
- 59.** En ce qui concerne le renforcement de capacités des acteurs, on peut noter que de manière unanime, les Directeurs départementaux de l'Agriculture (DDA) et les Chefs des secteurs agricoles ont favorablement apprécié la collaboration avec le PRODER Nord, notamment en ce qui concerne le renforcement de leurs capacités dans les domaines de l'éradication de la mosaïque et de la production/multiplication des boutures saines du manioc, ainsi que de la production de l'igname. Cette formation leur permet désormais d'assurer un suivi technique plus efficace des producteurs dans ces domaines. Cependant, Si dans l'ensemble, les capacités techniques des producteurs regroupés en GCMM/GCMI ont été véritablement renforcées et ont pu se faire avec des effets notoires, leur renforcement institutionnel par contre n'a pas été réalisé. En effet, bien que disposant chacun d'un bureau, les membres sont en majorité (notamment dans les groupements féminins) analphabètes et n'ont reçu aucune formation concernant les rôles spécifiques qu'ils sont appelés à jouer au sein de leurs institutions. En conséquence, cela pourrait mettre en péril la longévité de ces institutions.
- 60.** De même, les aspects relatifs à la commercialisation et la transformation, ainsi que ceux liés à la pêche, initialement prévus n'ont pas été réalisés. D'autres, tels que l'alphabétisation et les visites d'échanges ont été insuffisants. Ils auraient dû bénéficier de plus d'attention pour le profit des groupes cibles car les communautés apprennent mieux de leurs pairs surtout

⁵ PRODER NORD Revue à mi parcours – DT 2, 15 mars 09, p. 5

⁶ Thèmes de formation : thèmes sur la mosaïque du manioc et ses moyens de lutte, et techniques de multiplication de boutures saines de manioc

quand elles ont la capacité de noter dans leurs langues les expériences étudiées. De plus, le financement et la réalisation de 60 microprojets identifiés et dont les études de faisabilité ont été réalisées mais non approuvées auraient pu permettre l'atteinte d'un meilleur taux de réalisation des activités prévues dans le cadre du projet.

61. Toutefois, la Composante ADAH a conduit les activités sur le manioc avec méthode et les résultats obtenus sont significatifs au regard de nombreuses difficultés de mise en œuvre de ces activités (notamment en 2006) et de la forte pression de la mosaïque observée dans la zone du projet. Ces résultats ont contribué à l'amélioration de la situation agronomique de la culture du manioc. L'étude d'impact sur l'introduction des boutures saines de manioc dans la zone du projet a montré que les réalisations dans le domaine de manioc ont été concordantes avec les besoins des populations, le taux de répercussion de boutures améliorées sur l'aire du projet étant de 60%. Le PRODER a ainsi permis d'amorcer la relance de la production de manioc grâce à l'introduction de variétés productives et résistantes à la mosaïque. Ceci est à son actif dans les Plateaux, la Cuvette et la Cuvette Ouest.
62. Ainsi, les fondements pour une relance et un accroissement durable de la production de manioc, principal aliment de base du congolais, ont pu être mis en place par le PRODER Nord à travers les GCMM constitués sur l'ensemble de la zone du projet. Mais, les effets de cet effort sur la production agricole ne seront visibles et durables que si ces acquis sont repris et consolidés par d'autres structures/projets intervenant dans le secteur (PADEF, PNSA, ...).
63. **Composante Développement des services financiers** : Concernant le développement de services financiers, force est de constater que l'objectif de « faciliter, de manière durable, l'accès d'environ 6000 ménages à des services financiers adaptés à leurs besoins » grâce à l'implantation et la viabilisation de 8 CEQ et leur réseautage où les Producteurs joueraient un rôle au 1er plan, n'a pas été atteint principalement du fait que les enjeux et l'importance de cette composante n'aient pas été bien appréhendés par le Management (avant et après la RMP). L'assistance technique internationale sur la période 2006-2007 pour « booster » les activités de la composante et améliorer la qualité de mise en œuvre n'a pas eu les effets escomptés et a été suspendue par le Projet avant terme. Les GIE n'ont pas été associés au processus de création des caisses, et le nombre de ceux qui ont adhéré aux caisses (essentiellement à Ngo et Djamballa) à la fin du Projet est très marginal. Par ailleurs, la gestion désastreuse de la composante a pénalisé l'expansion des services de crédits des CEQ en direction des ruraux pauvres et le programme de subvention de micro-projets des GIE (la gestion des ressources allouées aux micro-projets reposait sur les caisses). Le taux de décaissement nul à l'achèvement du Projet sur les catégories « fonds de capitalisation » et « projets communautaires » illustre bien l'absence de résultats par rapport à l'objectif recherché.
64. Les réalisations du projet sur cette composante sont : i) le PRODER s'est doté en Septembre 2006 d'un manuel de procédures incluant à la fois les aspects administratifs et comptables, les procédures de contrôle, la gestion financière, les traitements informatisés centralisés, l'analyse de la demande de crédit, la planification participative ; ii) le projet a contribué à la mise en place de 8 CEQ comptabilisant 1733 membres dont 482 femmes et 289 groupements et Associations ; iii) Entre 2007-2011, l'épargne collectée au niveau des CEQ se situe à plus de 200 millions FCFA (dont 62.712.764 FCFA pour l'année 2011) ; iii) parmi les huit caisses, seules quatre (04) d'entre elles à savoir, les caisses de NGO, LAGUE et DJAMBALA dans les Plateaux puis, Celle d'EWO dans la Cuvette Ouest, pratiquent déjà l'activité du crédit ; iv) de la création de ces caisses (2007-2008) à ce jour, 102 crédits ont été octroyés pour un montant global de 21.200.000 FCFA. Ces crédits se répartissent dans les domaines de l'Agriculture et de l'Elevage (38 pour un montant de 6.075.000 FCFA représentant 28,65% des crédits octroyés, le petit commerce pour un montant de 11.645.000 FCFA, soit 54,93% du montant total des crédits octroyés et le solde, 16,42% a été affecté à l'habitat et au social) ; iv)). Les caisses ont bénéficié d'une subvention d'exploitation en 2011 du PRODER d'un montant de 13.950.000 FCFA, correspondant aux charges opérationnelles des caisses sur la période 2009-2010 ; v) Les caisses de Ngo et Djamballa ont obtenu une subvention d'investissement du PNUD en 2011 d'un montant de 2.776.000 FCFA par caisse.
65. A l'achèvement du Projet, les constats ci-après peuvent être posés : a) l'autonomie opérationnelle n'est pas assurée pour l'ensemble des caisses du fait que l'activité de crédit n'ait pas été développée ; b) le niveau élevé des liquidités est remarquable dans les CEQ; c) le ratio de capitalisation au niveau pour l'ensemble des caisses est stable et s'explique par la suspension des activités de sensibilisation pour l'adhésion de nouveaux membres mais aussi, l'absence de ressources extérieures sous forme d'emprunt ou de subvention d'investissement (fonds de crédit).
66. **Composante Coordination et Gestion** : Durant la 1ère phase du projet, les insuffisances du Management dans la réflexion et la mise en place des processus nécessaires à la planification, l'organisation et le contrôle des activités et des ressources du PRODER ont affecté la mise en œuvre du Projet. Il est en effet, remarquable de constater que 91% du coût initial du Projet aient été programmés sur les 4 premières années et qu'en moyenne la mise en œuvre des PTBA s'effectue sur une durée de six (6) à neuf (9) mois pour des activités prévues pour douze (12) mois. Le taux d'exécution des PTBA 2005-2008 très faible (42%) est la conséquence de cette situation. D'autre part, la maîtrise insuffisante des procédures du PRODER par les responsables de composantes, l'absence de contrôle de qualité et de contrats basés sur des résultats ont conduit à des décaissements effectués par le Projet ne correspondant pas à des résultats. Les données disponibles montrent que 87% du

montant des contrats passés sur la période 2005-2008 ont été décaissés (sur un montant de 3.198 M FCFA) et 74% sur les contrats passés entre 2009-2011 (sur un montant de 267 M FCFA).

67. Dans la 2^{de} phase, l'efficacité du Projet a été affectée par le nouveau dispositif de coordination du Projet, suite au réaménagement institutionnel intervenu en novembre 2009. En effet, cela a pesé sur la gestion opérationnelle et la réactivité de l'équipe du Projet dans la mise en œuvre des activités du PTBA avec en prime des charges de coordination du Projet plus importantes (35 millions FCFA payés en perdiums entre 2010-2011 pour la Coordination du PRODER SUD en charge de la coordination du PRODER Nord).
68. Parallèlement à cela, le doute sur la probité des dépenses introduites en remboursement (conforté par l'absence de contrôle interne sur les dépenses), à la base de la suspension des décaissements FIDA en 2009, ont induit des tensions de trésorerie et pénalisé la capacité d'actions du Projet. Les 3 DPD transmises par le Projet en 2009 n'ont été payés qu'en 2010 et les 3 DRF transmises en 2009 ont été payées en 2011.
69. Concernant les fonds de contrepartie, l'efficacité dans leur utilisation est toute relative dans la mesure où 81% ont servi à des dépenses de fonctionnement alors que la programmation des activités après la RMP prévoyait leur orientation vers la réalisation d'infrastructures, en particulier l'entretien des pistes.
70. Par ailleurs l'absence de suivi /supervision plus attentif du projet au niveau national par le Comité de pilotage et le Ministère de tutelle et d'un mécanisme opérationnel formel de suivi rigoureux de l'application des recommandations des missions de supervision ont empêché de prendre les mesures correctives appropriées qui auraient permis d'éviter au projet les retards si importants accusés dans la réalisation des programmations annuelles d'activités.
71. Sur le dispositif de suivi-évaluation, il est à relever la mise en place d'un dispositif de suivi informatisé plus ou moins onéreux mais dont les modules devraient permettre un niveau de suivi des performances et des résultats élevé. Malheureusement, ce dispositif a été sous exploité en raison des nombreux bugs qui ont surgi dès sa conception et qui n'ont jamais pu être corrigés empêchant d'éditer certains états sur les produits réalisés. De même les indicateurs d'effets et d'impacts n'ont pas été paramétrés dans le système et en plus de ce que les enquêtes socio-économiques et anthropométriques prévues à mi-parcours et à la fin du projet n'ont pas été réalisées, aucune donnée sur ces indicateurs n'est disponible. Le dispositif n'a finalement servi que plus à suivre l'exécution des activités des PTBA et moins la réalisation des résultats escomptés.

10. EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET

73. Le PRODER Nord a réalisé en 2006 deux enquêtes anthropométrique et socioéconomique qui servent de situation de référence au projet. Mais les enquêtes prévues à mi-parcours et à la fin du projet n'ont pas été réalisées rendant quasi impossible la quantification de l'impact du projet. Un exercice de collecte de données a été diligenté durant le processus d'élaboration du Rapport d'achèvement couplé avec la mission de terrain pour renseigner les principaux indicateurs d'impact en l'occurrence l'amélioration des revenus et des conditions de vie des bénéficiaires directs du projet notamment les membres des GIE. Le nombre faible de questionnaires d'enquête renseignés (une vingtaine) n'a pas permis de disposer d'un échantillon représentatif d'analyse.
74. Aussi les résultats de l'étude « Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité » en République du Congo, juillet 2010 réalisée par le PAM, les données de l'Enquête Démographique et de Santé, Congo 2011, et le rapport de l'«évaluation de l'impact de l'introduction des boutures saines de manioc dans la zone du projet », mars 2011, ont-ils été également consultés pour appréhender les impacts qualitatifs ou quantitatifs du projet sur les bénéficiaires et dans les zones d'intervention.
75. *Impact sur la situation nutritionnelle dans la zone du projet* : la prévalence de la malnutrition chronique ou retard de croissance qui était chez les enfants de 0 à 5 ans de 22% en 2005⁷ pour l'ensemble des trois départements s'établit en 2011 à 34,2% pour les Plateaux, 22,5% pour la Cuvette et 32,7% pour la Cuvette ouest soit une moyenne de 29,8% pour l'ensemble des trois départements, au dessus de la moyenne nationale au Congo qui est de 29,3%. En rapportant ces chiffres de 2011 à ceux de 2005, on relève un accroissement de 7,8% de la malnutrition chronique dans la zone du projet en 6 ans. La malnutrition chronique dans l'ensemble de la zone du projet est plus marquée chez les garçons (33% en 2011 contre 25,1% en 2005) que chez les filles (26,73% en 2011 contre 18,9% en 2005). Elle est globalement grave et sérieuse dans les départements des Plateaux et de la Cuvette Ouest (respectivement 34,2% et 32,7%) et relativement modérée mais assez mauvaise dans le département de la Cuvette (22,5%). Comparativement à 2005, la tendance entre les départements est toujours la même, plus prononcée dans les Plateaux et la Cuvette ouest (24,5% et 20,6%) que dans la Cuvette (18,6%). S'agissant de l'insuffisance pondérale, elle était en 2005 de 15,2% pour l'ensemble des trois départements, plus marquée

⁷ Source : Enquête nutritionnelle et alimentaire dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, Avril 2006, réalisée pour le projet par consultant national.

chez les garçons (16,5%) que chez les filles (13,9%). En 2011, l'insuffisance pondérale globale est de 14,36% pour l'ensemble de la zone du projet avec 19,9% pour les Plateaux, 15% pour la Cuvette et 8,2% pour la Cuvette. Si le taux de l'insuffisance pondérale dans la cuvette est relativement faible, il est mauvais dans les deux autres départements et pour l'ensemble de la zone du projet.

76. Il résulte de ces différentes données que le projet n'a pas impacté sur la situation nutritionnelle de la région durant la période de sa mise en œuvre, la situation s'étant plutôt détériorée au niveau de la malnutrition chronique ou retard de croissance.

77. *Impact sur l'amélioration des revenus des bénéficiaires du projet :*

78. En l'absence d'enquêtes socioéconomiques élaborées, quelques impacts sont perceptibles dans la mise en œuvre des diverses composantes du projet :

79. Sur la composante Désenclavement des bassins de production, la construction des 7 dalots a permis la création dans les villages concernés de 4250 Homme/jours d'emplois pour un total de revenus distribués de 10 750 000 FCFA. La construction des 5 ponts métalliques a généré dans les villages 9 000 Homme/jour d'emplois locaux pour un total de revenus distribués de 18 000 000 FCFA. Soit un total de 13 250 H/j d'emplois locaux créés et un montant de revenus tirés par la main d'oeuvre locale de 28 750 000 FCFA.

80. Sur la composante Développement agricole, l'étude portant évaluation de l'impact de l'introduction des boutures saines de manioc dans la zone du projet⁸ a montré que 90 % des producteurs ont connu une amélioration de revenus grâce à l'utilisation de boutures saines de manioc. Par contre, 10 % attestent n'avoir aucun changement.

81. Sur la composante Développement de services financiers, s'il est difficile en l'absence d'une étude d'effets et d'impacts de mesurer les effets directs de l'intervention des caisses sur les bénéficiaires, notamment en terme d'effets sociaux pour les femmes (elles représentent seulement 28% des sociétaires), il est indéniable que l'intervention du PRODOR a quand même apporté une contribution appréciable dans la mise en place de système financier décentralisé soit dans des zones où souvent même la MUCODEC n'intervenait pas, ou encore, au profit des ruraux pauvres ne pouvant ouvrir des comptes à la MUCODEC, du fait des conditions d'entrée aux caisses MUCODEC.

82. Les intervenants s'accordent pour dire que les Caisses ont produit des effets probables sur la sécurisation de l'épargne (malgré les vols au niveau de la caisse d'Ongoni et Ewo). L'implantation des caisses a permis aux ruraux pauvres de sécuriser leur épargne. Entre 2010 et 2011, le taux de progression de l'épargne de l'ensemble des caisses est extraordinaire (51%), particulièrement pour les caisses de Ngo (66%) et d'Etoumbi (59%).

83. Toutefois, Il semble cependant que les effets sur l'amélioration des conditions de vie soient encore faibles du fait que l'activité crédit ait été résiduelle (moins de 25 millions de prêts débloqués) en raison de la non-réalisation par le projet des formations en crédit du personnel et du comité de crédit des caisses.

84. *Impact sur la sécurité alimentaire :* Bien que le taux de répercussion des boutures saines de manioc introduites par le projet soit de 60%, il n'a pas été possible d'apprécier l'impact de cette introduction sur la sécurité alimentaire faute d'une enquête appropriée. Des entretiens avec des membres des GCMM sur le terrain, il ressort une amélioration de leur situation alimentaire et nutritionnelle. Toutefois, les bénéficiaires sont unanimes sur le fait que durant la saison sèche qui dure 3 mois (juillet à septembre), ils sont généralement en rupture des stocks alimentaires.

85. L'introduction des boutures saines de manioc dans la zone du projet a eu aussi, dans une certaine mesure, un impact positif au niveau des producteurs non membres des groupements appuyés par le projet (taux de répercussion de 60%). Cependant, dans de nombreuses localités, cet impact ne s'est pas fait ressentir à cause de : (i) l'absence dans la plupart des champs de l'organisation de récolte du matériel de plantation et de l'évaluation des variétés introduites en fin de cycle végétatif ; et (ii) l'absence de la culture de transfert des connaissances (formations reçues) des membres des groupements aux autres producteurs non membres.

86. *Impact sur la productivité agricole :* L'évaluation de l'impact de l'introduction des boutures saines de manioc dans la zone du projet, réalisée dans le cadre de la mesure des changements induits par le projet a fourni au présent rapport les bases essentielles des analyses quantitatives, nuancées par les résultats de diverses discussions avec différents groupes d'acteurs. Ainsi, il ressort que la grande majorité des groupements (95 % de GCMM) pratiquent la culture du manioc comme activité principale, mais que 60 % d'entre eux ne connaissaient pas l'existence des variétés améliorées. Malgré l'introduction de nouvelles variétés de boutures saines et résistantes à la mosaïque, 83 % des groupements continuent d'utiliser les variétés locales d'avant l'intervention du PRODOR et les différentes raisons justifiant la poursuite de la culture de ces variétés par les producteurs sont : (i) elles sont adaptées aux conditions locales (60%) ; (ii) résistance aux attaques (15%) ; manque de matériel de plantation (15%) et ; (iv) bonne production malgré la sensibilité aux attaques (10%) . Avant l'intervention du PRODOR Nord, seuls les groupements du Département des Plateaux avaient connaissance des clones

⁸ Source : Evaluation de l'impact de l'introduction des boutures de manioc dans la zone du projet, Dr Armand Claude MVILA, consultant national, Mars 2011

améliorées du manioc grâce au projet "TCP/PRC/0166A/PRC : Production et protection intégrée du manioc dans les plateaux" financé par la FAO. En effet, sur 80% des cas, seulement les locales étaient cultivées avant l'intervention du PRODER Nord contre 10 % pour les variétés améliorées et 5% pour les deux types de variétés. Avec le PRODER Nord, l'impact de l'introduction des boutures saines peut s'apprécier à travers les résultats ci-après : (i) 80% des champs des groupements de la zone du projet ont une superficie de 0,5 à 5 ha ouvertes avec des boutures saines, 10% des champs avec une superficie supérieure à 10 ha⁹ et 10 % non spécifiés ; (ii) le nombre de nouvelles variétés introduites varie de 2 à 3 par groupement. En effet, dans 50% des cas, 3 nouvelles variétés sont apportées en moyenne par groupement contre 1 variété dans 20% des cas, 5 variétés dans 10% des cas et 4 variétés dans 5% des cas ; et (iii) l'appui apporté par le PRODER Nord au moment de l'introduction des boutures saines. On constate que l'appui financier et la formation ont constitué le plus grand apport du PRODER auprès des groupements. Cela s'est traduit principalement par la taille des superficies ouvertes, la reconnaissance des maladies et ravageurs qui attaquent le manioc (100% des cas reconnaissent la mosaïque du manioc et 85% des cas pour les autres nuisibles) ainsi que la grande préférence des variétés introduites.

87. L'introduction des boutures saines a suscité une certaine satisfaction des bénéficiaires. En effet, 55 % des producteurs agricoles regroupés dans les GCMM sont satisfaits de variétés apportées par le projet. Par contre, 45 % sont insatisfaits. Cette appréciation tient compte d'un certain nombre de critères dont les plus importants sont : la production ; (ii) la sensibilité/résistance à la mosaïque et aux principales maladies et ravageurs du manioc ; et (iii) les revenus issus du manioc. Quatre vingt dix pour cent (90%) des producteurs touchés par le projet attestent d'une augmentation des rendements grâce aux variétés introduites, contre 10 % qui affirment qu'il n'y a aucun changement au niveau des rendements. Par rapport à la sensibilité aux maladies, 85 % des producteurs sont satisfaits de la résistance des boutures saines aux principales attaques qui ravagent le manioc, contre 10 % qui les attestent sensibles et 5 % qui ne notent aucune différence entre les variétés locales et celles introduites par le projet.
88. *Impact sur l'environnement* : Les études de pré-évaluation du projet situaient les risques d'incidence sur l'environnement au niveau des activités de désenclavement des bassins de production et l'intensification de la production agricole et des activités de transformation dans le secteur de la pêche. A la fin du projet, quoiqu'aucune étude d'impact environnemental n'ait été réalisée, il est facile de constater que la construction des douze ouvrages de franchissement n'a en rien modifié ou altéré le milieu. Sur la production agricole, la multiplication des boutures de manioc n'a pas utilisé des pesticides ni des engrais chimiques. Le projet n'a pas induit une augmentation excessive des superficies cultivées et la zone du projet étant à dominance la savane, il n'est pas relevé des actions d'agressivité de la forêt. Au total, les interventions du projet n'ont pas eu d'incidence négative sur l'environnement.
89. *Impact sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires* :
90. Lors des échanges avec les membres des GCMM, ces derniers ont affirmé que l'activité manioc a permis dans une certaine proportion l'amélioration de leur niveau de vie sur l'ensemble de la zone d'intervention. Ainsi, grâce à l'augmentation de ressources induites par le projet, les familles font notamment face aux charges d'éducation des enfants (achat de fournitures, autres besoins, etc.) et au bien être (amélioration de l'habitat, habillement, alimentation diversifiée, acquisition des biens divers). Certains bénéficiaires se sont davantage dotés d'équipements complémentaires de travail (outillage agricole). D'autres encore ont acquis des groupes électrogènes, motos, etc.

11. EVALUATION DE LA DURABILITE DU PROJET

91. *Composante Désenclavement des bassins de production* : le dispositif de pérennisation du projet prévoit que « le financement de l'entretien des pistes réhabilitées par les fonds du prêt sera dégressif pour être pris en charge, à partir de la 6^{ème} année du projet, entièrement par l'emprunteur ». La non réhabilitation de pistes durant la mise en œuvre du projet ne permet pas de concrétiser cette disposition contractuelle mais il est relevé une implication, quoique tardive (2010), des Directions départementales de l'équipement et des travaux publics (DDETP) de la zone du projet dans le suivi technique de la construction des ponts de type MABEY. Cette implication constitue un gage pour la qualité des ouvrages, la responsabilisation de l'Etat congolais, l'appropriation par l'Etat et la durabilité des investissements. Les ouvrages, une fois réceptionnés rentreront dans le patrimoine du département concerné et feront l'objet de suivi et d'entretien par les services techniques départementaux habilités. Dans la mesure où certains Conseils départementaux entreprennent la mise en œuvre de programme d'aménagement et d'entretien des voies de communication dans les départements, on peut s'assurer de la pérennisation des investissements du PRODER. A l'exemple, au moment de l'élaboration du présent rapport d'achèvement, le Conseil départemental de la Cuvette a acquis des engins de travaux publics et a entrepris l'ouverture de piste et le remplacement du platelage des ponts sur le tronçon Ewo-Tsama, ce qui permettra d'atteindre le pont métallique construit par le projet sur la rivière Lola près de Tsama et de rendre possible à terme l'exploitation de l'ouvrage et son entretien.

⁹ Ces champs appartiennent aux groupements d'Okiéné et Mpama dans le Département des Plateaux

92. Dans la mesure où le PADEF a déjà défini et circonscrit les 150 km de pistes qu'il réhabilitera, l'optimisation de l'exploitation des ouvrages réalisés par le PRODER Nord et le désenclavement effectif des bassins de production en vue d'un meilleur accès aux marchés des produits ne seront concrétisés que si le gouvernement de la République du Congo prend en compte la réhabilitation des pistes sur lesquelles les principaux ouvrages (les 5 ponts métalliques) sont posés en l'occurrence les tronçons Okia-Obongui (8km) ; Tsama-Tchéré (68 km) et Ngoko-Moungui (32 km).
93. Des entretiens au cours de l'élaboration du présent Rapport d'achèvement avec le Directeur du Contrôle et de l'Orientation et avec le Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère de l'Équipement et des Travaux Publiques, il ressort que la réhabilitation du tronçon Ewo-Tsama-Tchéré et du tronçon Ngoko-Eniongo-Mvulangulu-Mouangui est budgétisée par le Fonds d'entretien routier au titre de l'exercice 2012. Les perspectives d'une programmation sur l'exercice 2013 de la réhabilitation du tronçon Okia-Obongui-Boundji sont bonnes. Cette appropriation par l'État des ouvrages réalisés par le PRODER Nord à travers la viabilisation des pistes est un gage de pérennisation des investissements. Les Conseils départementaux pourront également capitaliser sur les réalisations du PRODER en prenant en compte la redynamisation, la formation et l'équipement des CVER mis en place par le PRODER nord pour garantir l'entretien des ouvrages et leur durabilité.

12. Composantes développement agricole et renforcement des capacités :

94. **Durabilité institutionnelle et d'appropriation**¹⁰ : Au plan institutionnel, le projet a permis de créer une dynamique communautaire de développement autour des GCMM/GCMI. Ces organisations paysannes sont officiellement reconnues aux niveaux local et préfectoral, et sont dotés pour la plupart d'un Statut conforme et d'un Règlement intérieur. Mais, bien que structurées selon les normes, ces organisations accusent beaucoup de lacunes de fonctionnement d'autant plus qu'à part les formations techniques sur le manioc et l'igname, il n'y a pas eu de formation sur les rôles et fonctionnement des organes. La capacitation institutionnelle a donc été insuffisante, ce qui pourrait porter atteinte à leur durabilité. En outre, près du tiers des membres de GCMM/GCMI ne savent ni lire ni écrire. Cependant, certains GCMM se sont réellement appropriés les principes d'autopromotion suite aux résultats atteints dans les activités de manioc. En effet, ces GCMM ont initié des actions sur fonds propres dans le maraîchage, l'élevage et la pisciculture. Ce dynamisme devrait être capitalisé et encouragé par la mise en place d'unions (voire fédérations) qui auraient eu entre autres pour mission d'assurer la représentation de ces organisations de base auprès des partenaires (autorités publiques, commerçants, etc), la défense de leurs intérêts, la négociation, l'organisation des achats et ventes groupés, etc.
95. **Durabilité sociale et organisationnelle** : Les avantages du projet à travers la composante agricole ont touché aussi bien les hommes que les femmes. Les femmes sont aussi membres des bureaux des GCMM/GCMI. Ceci constitue une garantie de la participation des femmes aux prises de décisions. Le taux moyen de 25 % de femmes élues/désignées pour participer à la conduite des affaires collectives au sein des organes de gestion mis en place paraît faible, mais c'est déjà le signe d'un début de prise de conscience collective sur la nécessité d'une plus grande implication des femmes dans les processus de prise de décision.
96. **Durabilité technique** : L'impact du projet sur la viabilité « à court terme » de ces activités est apprécié à deux niveaux : (1) continuité ou non des activités de développement agricole (manioc et igname) promues par le projet et (2) application ou non des techniques apprises. Dans l'ensemble, les interventions du projet (introduction de nouvelles variétés de manioc et de l'igname, et formations techniques) ont eu un impact positif sur la viabilité des activités promues. Plus de la moitié des bénéficiaires formés et appuyés en manioc continuent d'exercer lesdites activités. En effet, selon l'étude de l'impact sur l'introduction des boutures saines de manioc dans la zone du projet, 75% des personnes formées dans la multiplication des boutures saines continuent de pratiquer ces activités et ont décidé de les poursuivre. L'analyse par rapport au respect des techniques enseignées montre qu'au niveau du manioc (et même de l'igname), la viabilité de la capacité technique est incontestablement un succès.
97. Par ailleurs, Les diverses formations organisées à l'intention des producteurs leur ont permis de maîtriser les itinéraires techniques de la culture de manioc (et de l'igname) qu'ils ont à leur tour transmis aux membres de leurs familles et voisins. Ainsi, de par les connaissances acquises, les bénéficiaires en l'occurrence les femmes sont dotées d'une capacité technique. La viabilité de ces GCMM/GCMI pourrait être à moyen et long termes compromise par des contraintes techniques (manque d'équipement) et financières, ainsi que le manque de débouchés auxquels sont déjà confrontés certains acteurs. Les acquis des différentes formations seront donc difficiles à préserver si rien n'est fait pour améliorer l'accès de ces acteurs aux services financiers. Ces contraintes doivent être levées en apportant les appuis nécessaires pour assurer la pérennité des acquis. Dans ce cadre, à la clôture du projet, un partenariat avec les projets en cours et/ou à venir tels que le PNSA et le PADEF doit être recherché afin de consolider les acquis.

¹⁰ Degré d'appropriation des acquis par les populations ciblées, probabilité de la poursuite du développement des organisations de base (en unions faitières etc) dans la perspective de l'évolution de leurs objectifs et rôles

98. Durabilité environnementale: En cette matière, le projet n'a pas eu d'impacts négatifs environnementaux significatifs. Le projet a travaillé sur la relance de la production agricole (manioc et igname) dans une perspective d'augmentation des rendements par l'amélioration variétale et les meilleures pratiques culturales, ce qui a limité l'extension des superficies cultivées, notamment en zones de forêt (Cuvette, et Cuvette Ouest). De plus, en raison de la faible densité de population et des terres disponibles, la pression supplémentaire sur les sols et les forêts est restée très limitée. L'intensification des systèmes de culture n'a pas été fondée sur l'utilisation d'intrants chimiques, mais essentiellement sur l'utilisation des semences sélectionnées et de boutures saines de manioc.

99. Composante développement de services financiers : Concernant cette composante, le travail inachevé du PRODER Nord sur la viabilité organisationnelle, institutionnelle et financière des CEQ « hypothèque » même l'existence des caisses dans le court terme. Il est remarquable de constater que la volonté des membres ait permis de maintenir les caisses actives, avec des résultats très encourageants dans la collecte de l'épargne malgré le manque d'engagement ferme de la nouvelle coordination après la RMP dans la réalisation de la feuille de route définie par la mission de supervision de juillet 2010. (formation du personnel et des élus, finalisation du processus d'institutionnalisation des caisses, création de passerelles et des conditions pour une collaboration avec les caisses du Sud afin d'aboutir à une Fédération). La pérennisation des CEQ après le retrait du PRODER reste hypothétique pour plusieurs caisses et il faudra trouver avec l'Etat congolais des mécanismes appropriés pour leur pérennisation.

13. INNOVATION, REPRODUCTIBILITE ET ELARGISSEMENT

100. L'une des plus importantes innovations générées par le projet aurait pu être la mise en place de cadres de concertation disposant de pouvoir élargi. Au niveau des villages, l'exercice qui consistait à initier l'émergence de Comités Villageois de Développement (CVD) et de leur confier la responsabilité du choix participatif des microprojets visant à résoudre leurs besoins/problèmes économiques et sociaux aurait été une approche très innovante. Malheureusement, ces activités n'ont pas pu être poursuivies en raison du recentrage du projet décidé à la mi-parcours en 2009, suite à l'insuffisance des résultats obtenus avec l'approche de mise en œuvre du projet impliquant les Opérateurs Principaux Départementaux (OPD).

101. L'innovation importante a été l'introduction des nouvelles variétés de manioc et la formation relative à l'éradication de la mosaïque de manioc. Cette introduction a été réalisée grâce à la reconstitution du germoplasme qui a permis de regrouper : (i) 30 clones de manioc IITA identifiés en milieu paysan et qui ont été récupérés et conservés dans des collections d'observation installées dans les différentes zones agro écologiques ; (ii) 5 cultivars locaux; et (iii) 6 variétés de la RDC et six (6) du Pool. Pour l'igname, l'innovation a consisté en l'introduction de variétés à cycle court (6-7 mois au lieu de 12 mois pour la variété locale) en provenance du Bénin et de la Côte d'Ivoire ainsi que la formation en techniques de multiplication rapide (mini-sets).

102. Enfin, une autre innovation majeure a été la mise en place d'un réseau multiplication et de distribution des boutures saines de manioc. En effet, la stratégie du projet en matière de multiplication et distribution de boutures saines de manioc (et de l'igname) à travers les GCMM (GCMI) visait le développement, la pérennisation de l'action de production et de diffusion du matériel de plantation performant à proximité des agriculteurs. C'est dans cette perspective, que les producteurs de manioc du District de Ngo, ont mis en place en novembre 2008, avec l'appui du projet, l'Association des Producteurs et Distributeurs des boutures saines de manioc (APROMA), regroupant 350 producteurs. L'un des objectifs majeurs de l'APROMA est de fédérer les activités de multiplication et d'approvisionnement en matériel végétal sain.

103. Dans l'ensemble, les innovations générées par le PRODER sont en cours de consolidation. Elles devraient se poursuivre à travers d'autres projets/programmes tels que le PNSA, le PADEF en voie de démarrage.

14. PERFORMANCE DES PARTENAIRES

104. GOUVERNEMENT: Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, tutelle du projet, n'a pas utilisé pleinement les prérogatives que lui confère son statut d'Agent principal qui assume l'entière responsabilité de l'exécution du projet au titre de l'accord de prêt avec le FIDA pour en imposer dans le suivi et la supervision du projet. En disposant pleinement de cette prérogative, le ministère aurait pu être plus regardant dans la gestion et la mise en œuvre du projet et anticiper sur les problèmes de gestion relevés par la RMP et qui ont plombé la suite de l'exécution.

105. FIDA: Comme l'administration des prêts, la supervision technique des projets était réalisée jusqu'en 2009 par l'intermédiaire de l'UNOPS. Le FIDA a toutefois participé à deux missions conjointes de supervision en février 2006 et en février 2008 et une mission de suivi en 2007. Les missions de supervision sont devenues plus fréquentes à partir de 2009, avec la supervision directe. Entre 2009-2011, le PRODER a bénéficié de 3 missions de supervision, 2 missions de suivi et 2 missions d'appui, dans le cadre de l'achèvement du Projet. Pourtant, la communication avec la partie nationale est restée problématique, en l'absence d'une mise en œuvre efficiente des recommandations. A partir de la supervision Directe, il ressort que les délais d'obtention des non objections sur le PTBA et les activités fut un obstacle majeur dans la mise en œuvre des projets. Cette situation a été accentuée avec la lourdeur dans le système de traitement des DRF. Les 3 DPD

transmises par le Projet en 2009 n'ont été payés qu'en 2010, les 3 DRF transmises en 2009 ont été payés en 2011, 2 DRF transmises en 2011 et réglées 11 mois plus tard et enfin, 3 DRF de 2011 et non payés encore en 2012. L'absence de suivi de l'utilisation des ressources du Prêt entre 2005-2008, qui a induit une disproportion au niveau des points d'application du financement FIDA, avec une forte consommation des ressources sur la catégorie fonctionnement a beaucoup pénalisé la performance du FIDA dans l'administration du Prêt. Par ailleurs, le dispositif de coordination du Projet proposé par le FIDA à partir de 2009, l'accès limité aux ressources du Prêt, le non suivi des recommandations des missions de supervision ont aussi impacté négativement sur la performance du FIDA.

- 106. UNOPS:** En sa qualité d'institution coopérante chargée de la gestion du prêt sur contrat avec le FIDA, l'UNOPS a assuré le suivi du projet à travers des missions de supervision (3 missions de supervision UNOPS et 2 missions de supervision conjointe avec le FIDA) entre 2005 et 2008. Mais des lourdeurs ont été constatées dans la gestion du projet dues à l'administration à distance dudit projet par l'UNOPS, mais aussi des contradictions dans la prise de décision. Concernant la composante Micro-finance, les informations disponibles montrent que la décision de confier ces activités à un opérateur est en contradiction avec les recommandations de la mission de supervision de l'UNOPS de juillet 2006. Celle-ci a suggéré que les activités soient conduites en régie sous la supervision du responsable de la composante, en impliquant une équipe de prestataires et une assistance technique. Cinq mois plus tard, l'UNOPS a donné un avis de «non objection» sur le contrat avec l'opérateur d'une valeur de 332.408.440 FCFA, en contradiction avec les recommandations de la mission de juillet 2006.
- 107.** Des questions se posent par rapport à l'attitude globalement passive durant l'exécution du PRODER et dans le contrôle de sa gestion. En effet, l'UNOPS a eu à gérer l'instruction de 54 demandes de décaissement de fonds entre 2006-2009 dans lesquelles l'on note un nombre croissant de dépenses rejetées pour vice de forme dans les procédures de passation de marché ou, dans les engagements et le règlement des dépenses. Cette situation aurait dû alerter sur la gestion calamiteuse du Projet et amener l'UNOPS à réagir promptement et de manière résolue. Mais, il a fallu attendre la RMP pour affronter les difficultés, notamment celles concernant les composantes Coordination, Micro-finance et Infrastructures.
- 108.** Relativement à l'option de retenir la construction des ponts MABEY très onéreux alors que la construction de dalot simple ou de dalot double aurait pu être techniquement valable traduit le fait que l'UNOPS n'a pas eu une lecture de l'efficacité et de la réalisation de résultats et d'impact dans l'engagement de cette action.
- 109.** Globalement, il est retenu de l'intervention de l'UNOPS, une difficulté à diagnostiquer à bon escient les failles importantes qui ont eu à pénaliser l'exécution du projet mais surtout, l'absence de réaction rapide.
- 110. OPM :** En l'absence d'une structure organisée et spécialisée dans l'appui aux caisses de microcrédit, l'UCP a fait le choix de recruter un groupe de personnes ayant des connaissances en microcrédit, qu'elle a aidé à se formaliser en ONG. Les agents de cette ONG, en charge de l'appui à apporter aux caisses dans leur développement institutionnel et organisationnel, devaient bénéficier de formation complémentaire afin d'être outillés pour leur mission. Le rapport entre les coûts de l'opérateur (9 millions FCFA/mois) et les résultats obtenus ont été extrêmement défavorables : développement partiel des procédures, insuffisance des contrôles, absence de production comptable au sens propre du terme, grande pauvreté des rapports d'activité, même pas de début de mise en œuvre d'une base de données.
- 111.** Les organes de gestion et le personnel des caisses ont apprécié la qualité des services rendus par les encadreurs, qui selon eux, leur ont permis de disposer du minimum de connaissances pour gérer les caisses durant l'absence du PRODER entre 2009 et 2010. Les raisons de la contre-performance de l'OPM sont à rechercher dans : (i) le délit d'initié du Responsable de la Composante et l'OPM (dans la pratique, le responsable de la composante se comportait comme le président de l'OPM en recrutant et remerciant lui même les encadreurs); (ii) l'instabilité des encadreurs tout au long de la période d'exécution (du fait des impayés des salaires) ; (iii) la formation insuffisante du consultant recruté entre 2006-2007 et l'absence d'encadrement du Responsable de la Composante, à l'origine des erreurs notées dans les livres comptables des caisses par les prestataires en 2010.
- 112. PRESTATAIRES DE SERVICES :** sur les volets développement agricole et renforcement des capacités, les différents opérateurs et prestataires des services du projet (Opérateurs Principaux Départementaux (OPD), consultants, et services déconcentrés du MAE) ont présenté des performances inégales. La complexité, la technicité des tâches qui ont été attribuées aux OPD, notamment en ce qui concernait la mise en œuvre de la composante «Renforcement des capacités locales », ont largement dépassé leurs compétences et montré les limites de leurs capacités et le projet n'a pas su harmoniser les approches méthodologiques et les procédures qui devaient régir les interventions. Par contre, dans la composante «Appui au développement agricole et halieutique», les consultants et les services déconcentrés du MAE (DDA et CSA) chargés de la mise en œuvre et du suivi des volets manioc et igname se sont montrés bien plus performants.

113. Sur le volet développement des services financiers, les Prestataires de services ont été mis en place pour palier le vide laissé par l'OPM dans l'encadrement des caisses. La gestion des prestataires par la nouvelle coordination du PRODER a été inefficace et inefficace ; dans le 1^{er} cas, les prestataires recrutés dès mai 2009, n'ont commencé à travailler qu'en juin 2010. Les prestataires (rémunérés mensuellement) ont coûté au Projet 9.000.000 FCFA en 2011 pour effectuer seulement 4 missions de contrôle de caisse et de paiement des frais de gérance.
114. Dans le second cas, l'inefficacité a trait à la productivité des prestataires ; leurs compétences ont été sous utilisées par le Projet et la nature de leurs interventions n'a pas répondu aux attentes et aux préoccupations des caisses, en terme de formation et d'appui-accompagnement dans la phase d'institutionnalisation afin d'être en conformité avec la loi sur la réglementation des SFD. La faible mobilisation des moyens mis à la disposition des prestataires a impacté négativement sur la réalisation de leur cahier de charge et les objectifs de viabilisation et d'autonomisation des caisses avant l'achèvement du Projet.
115. Globalement, selon les organes de caisses, la qualité des appuis des prestataires de services est variable mais elle a été jugée généralement bonne.
116. **UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP):** Elle est chargée de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des actions du projet. L'UCP a présenté une performance peu satisfaisante dans l'ensemble. La contre-performance du Projet dans sa mise en œuvre est particulièrement imputable à la faible compétence de certains cadres, causée par un manque de rigueur dans leur recrutement et un taux de roulement très élevé des postes clé, et des litiges personnels¹¹ qui ont affecté l'esprit d'équipe. Mais il importe de prendre également en compte des facteurs externes, tels que la complexité du projet (il s'agit d'un projet de développement intégré), l'étendue des zones d'intervention et les difficultés de communication, la faiblesse des prestataires de service, en particulier les ONG-PME et les OPD.
117. **COMITE PILOTAGE :** Etant éloigné des réalités du terrain, le comité de pilotage s'est généralement contenté de jouer un rôle de validation du PTBA et du rapport d'activités annuel, sans véritable effort de pilotage et d'orientation stratégique du projet. L'absence de mission de suivi du Comité de Pilotage sur le terrain illustre le manque de diligence pour à la fois veiller à la performance des interventions, mais surtout faire preuve d'une réactivité à la hauteur des enjeux.

15. ENSEIGNEMENTS TIREES

118. **S'il fallait recommencer ce Programme, c'est-à-dire le reproduire, qu'est ce qui serait fait différemment ?**

- a) La complexité du montage (nombre important d'activités, des processus opérationnels et des procédures lourds) et l'envergure donnée au projet (grande étendue de la zone du projet) depuis sa conception a conduit à une dispersion importante de ses activités. En effet, à la conception on a proposé une attaque frontale concernant plusieurs problématiques de développement (désenclavement, amélioration, intensification et diversification des cultures, microprojets, micro finance, etc) pour lesquelles il n'y a pas eu de : (i) ressources humaines compétentes (formation, expériences, capacités d'innovation et d'analyse critique) ; (ii) d'opérateurs/prestataires de services à la hauteur des services commandités ; (iii) une administration du projet disposant d'une vision/stratégie d'accompagnement, d'appui, d'orientation, de recentrage et de capitalisation. L'opinion s'accorde sur le fait que s'il fallait recommencer ce projet, il serait indispensable de : (i) éviter le saupoudrage et les actions à effet peu durable, en ciblant raisonnablement l'étendue à couvrir par le projet ; (ii) classifier les bassins de production prioritaires, concentrer les interventions dans un nombre limité et étendre graduellement la couverture de la zone d'intervention en toile d'araignée, opportunité d'assurer la visibilité des interventions et de réaliser une économie d'échelle en termes logistiques et de la charge de travail des acteurs ; (iii) recadrer les interventions avec une ou deux problématiques qui répondent à un besoin réel des groupes pauvres et vulnérables et dont les impacts seraient perceptibles, mesurables et quantifiables, car : « *Qui trop embrasse mal étreint* » dit-on.
- b) Renforcement des capacités. Le recours aux opérateurs principaux départementaux (OPD) était une excellente approche. Cependant, la qualité et l'efficacité des services délivrés n'étaient pas à la hauteur des attentes. Les ressources investies auraient pu servir au renforcement des capacités des membres de l'UCP et des services déconcentrés (DDA et CSA). Ce qui aurait permis : (i) d'accroître leurs capacités et d'obtenir un travail mieux élaboré ;

¹¹ Il y a souvent eu des conflits de compétence et d'approche entre les directeurs d'UCP et les directeurs techniques ou les directeurs d'unités de gestion régionales (PSN II, PDSFR, PDRAA, PPILDA). Ceux-ci étaient liés entre autres au recyclage de certains cadres de direction d'un projet à l'autre, à des incompatibilités de personnes, et aux interventions politiques dans leur nomination.

et (ii) de disposer des compétences au niveau du MAE qui continueraient à assurer la pérennité des acquis du projet auprès des producteurs, après projet.

119. Qu'aurions nous pu faire mieux ?

- a) Le PRODER a appuyé la mise en place des groupements de producteurs (GCMM et GCMI) qui ont montré un certain dynamisme. Toutefois, le constat est que dans la quasi totalité de groupements, il n'y a pas eu de formations au plan institutionnel (gouvernance, rôles, droits et devoirs, etc). Le projet aurait pu renforcer les capacités des membres en ces matières. De plus, le projet aurait pu créer aussi les conditions nécessaires au développement de ces organisations en suscitant l'émergence d'unions de producteurs de manioc et d'igname qui auraient eu pour mission d'assurer la représentation de ces organisations de base auprès des partenaires (autorités publiques, commerçants, etc), la défense de leurs intérêts, la négociation, la transformation, la commercialisation et l'organisation des achats et ventes groupés, etc.
- b) Par manque de suivi approprié des activités de multiplication et de distribution des boutures produites par les GCMM, il a été constaté que ces derniers distribuaient des boutures à d'autres (projets, ONG, paysans) à l'absence de CSA. Cette pratique comporte de risques de propagation de la mosaïque si les champs n'avaient pas bénéficié des soins appropriés et que certaines boutures distribuées étaient malades. D'où, les CSA devraient toujours assurer le contrôle des champs pour : (i) faire la reconnaissance des clones ; et (ii) certifier les prélèvements.
- c) Il aurait également fallu impliquer dès les premières heures, les services déconcentrés de l'Etat concernés dans la mise en oeuvre en vue de garantir une base d'appropriation précoce et de pérennisation des acquis futurs du Projet, un délestage de la charge de travail des cadres et une maîtrise des coûts de fonctionnement liés notamment aux missions de terrain.
- d) La mise en place d'un système rationnel de gestion financière du projet, synchronisé avec le déroulement effectif du projet (enchaînement judicieux des activités, décaissement sur les contrats conditionnés par l'atteinte d'un résultat, corrélation entre les coûts opérationnels et le niveau réel des investissements sur le terrain..) doit être un objectif du Management afin d'avoir le contrôle sur le ratio coût/résultat, et assurer ainsi l'efficience requise dans la gestion des ressources financières.

120. Quels conseils donnerions-nous à d'autres ?

Si un autre projet du type PRODER devait s'implanter dans le même contexte, il lui serait conseillé ce qui suit :

- a) *Concernant la mise en oeuvre :*
 - Choisir des ressources humaines compétentes (formation et expérience) suivant des critères rigoureux de technicité, d'aptitudes et d'habileté requises par le poste, de probité morale et d'intégrité;
 - Familiariser l'équipe de l'UCP avec les procédures FIDA à travers des voyages d'étude d'une à deux semaines du personnel cadre auprès d'autres projets FIDA au Congo ou dans la sous région ;
 - Favoriser les visites d'échange entre producteurs bénéficiaires des interventions du projet afin de partager l'expérience;
 - Assurer le suivi des opérations techniques sur le terrain (par les responsables de composantes) ; et assurer l'opérationnalité du dispositif de suivi-évaluation en impliquant tous les acteurs, le doter de tableaux de bord simples, clairs et précis dès le démarrage du projet ;
 - Impliquer formellement dès le départ les services déconcentrés du MAE (DDA, CSA) dans la production, certification et distribution de boutures et semences produites par les multiplicateurs semenciers et les DDETP dans le suivi technique des infrastructures;
 - Organiser la transformation et la commercialisation.
- b) Une unité de gestion de projet (UGP) performante dirigée par un coordonnateur doté de l'expérience nécessaire en gestion de projet intégré (donc capable de mettre en place les passerelles nécessaires entre les composantes pour une bonne articulation dans le temps des interventions du projet).
- c) Elargir les prérogatives du Comité de pilotage en le responsabilisant devant le gouvernement (le ministre de tutelle) des performances du projet et lui donner les moyens d'action notamment les pouvoirs décisionnels dans les orientations stratégiques, le suivi des actions sur le terrain de sorte à s'assurer de l'adéquation entre les rapports soumis à son examen et approbation et la situation sur le terrain. Rapprocher la fréquence de ses réunions.
- d) Compte tenu de l'immensité de la zone de projet et des voies de communication difficilement praticables, mettre en place dans chaque département concerné un responsable de suivi de l'exécution du projet qui sera le relais des responsables de toutes les composantes techniques et du RSE et le Point Focal du projet auprès des services techniques départementaux et des autorités administratives locales. Cela aura l'avantage de répondre en temps réel aux sollicitations des différents acteurs et de s'assurer de l'avancement des actions engagées suivant les normes requises.

- e) Identifier les ouvrages de franchissement et les pistes prioritaires, par large concertation avec les administrations techniques locales (DDA, DDE, DDETP etc.), les pouvoirs publics locaux (Préfectures, Conseils départementaux) et les projets en cours. Ceci permettrait de sélectionner les infrastructures prioritaires en fonction de l'importance des bassins de production et éviterait les doubles choix entre projets, source de duplication et de tension entre projets.
- f) La conclusion de contrats de performance lorsque des financements sont accordés à des partenaires institutionnels, des organismes d'encadrement ou des IMF est primordial. La mise en place d'un dispositif de suivi et de contrôle est capital afin qu'en l'absence de performance, les conditions d'appui de ces institutions puissent être modifiés/résiliés.

121. Quels ont été les éléments négligés lors de la conception du Programme ?

- a) L'équipe de conception du projet a été trop ambitieuse face à un environnement institutionnel, politique, social et économique complexe, pensant qu'en proposant d'affronter en bloc plusieurs problématiques, on améliorerait du coup les conditions de vie des populations cibles réparties sur un territoire comprenant trois départements. Cependant, on a négligé de renforcer les capacités des opérateurs prestataires qui devaient assumer la responsabilité de mettre en œuvre les activités devant répondre aux problématiques identifiées. Dès le démarrage du projet, des formations et missions d'appui auraient pu être organisées pour renforcer les capacités de l'équipe de l'UCP et des opérateurs principaux départementaux (OPD) dès leur recrutement. Parallèlement, il aurait fallu également mettre en place (en année 1) les principaux outils de gestion du projet (manuels de procédure administrative, financière et technique, système informatisé de suivi-évaluation, etc.) et former conséquemment le personnel de l'UCP et des OPD pour faciliter l'utilisation efficace de ces outils.
- b) Il eut été aussi utile de prévoir la réplique des formations techniques réalisées au niveau des GCMM/GCMI auprès des autres membres des communautés villageoises par l'émergence et l'appui des relais communautaires, le but étant de toucher un nombre plus important de cibles et d'accroître l'impact du Projet.
- c) En outre, sur le plan des opérations sur le manioc, toutes les actions restent tournées vers la lutte contre la mosaïque en ignorant tout autre déprédateur potentiel qui, à la longue pourrait être plus dévastateur si aucune précaution n'est prise à temps.

122. Quel type d'appui supplémentaire aurait été utile ?

Dès le démarrage du projet, il aurait fallu la présence d'une personne-ressource (consultant international) pendant au moins 3 mois pour appuyer l'équipe de l'UCP et les Opérateurs principaux départementaux (OPD) pour: internalisation et compréhension du contenu du projet tant sur les plans technique, organisationnel que financier; affinement de stratégies et méthodologies. Certes, le projet a bénéficié de l'appui d'un Assistant technique, mais il est intervenu 3 ans après son démarrage, ce qui n'a pas permis d'éviter les difficultés de mise en œuvre rencontrées dans ce projet avant la revue à mi parcours. Par ailleurs, si le projet a connu des avancées significatives en ce qui concerne les activités de multiplication et de distribution de variétés saines et productives de manioc et même d'igname, c'est grâce aux appuis apportés par deux experts internationaux, respectivement en manioc et en igname. De même, le projet aurait dû solliciter les services d'un expert en transformation et commercialisation agricole pour appuyer la mise en œuvre de ces volets qui n'ont enregistré aucune activité.

123. Quelles ont été les activités qui ont le moins réussies ? Pourquoi ?

- a) En dehors des activités de mise en place de GCMM/GCMI, d'introduction, d'adaptation et de multiplication de nouvelles variétés de manioc et de l'igname, de renforcement de capacités des services déconcentrés du MAE (DDA et CSA) et des membres des GCMM/GCMI, toutes les activités prévues au titre des composantes « Renforcement des capacités locales et Appui au développement agricole et halieutique » n'ont pas bien réussi en raison de difficultés opérationnelles qu'a connues le projet¹².
- b) L'intervention du PRODER a montré qu'il existe un potentiel important de ressources financières susceptibles d'être mobilisées et orientées, vers l'investissement productif, particulièrement le besoin en financement des Producteurs ruraux pour des intrants, des équipements de transformation ou des services. Si le Projet avait réussi à mettre en œuvre efficacement les activités prévues par la composante micro-finance, il aurait été possible de mettre en place et viabiliser un marché financier rural dans lequel les petits paysans et les groupes cibles du FIDA pourraient s'intégrer et en tirer avantage. De par là, l'amélioration de l'offre de services financiers, la fluidification des marchés financiers ruraux et la sécurisation de l'épargne auraient pu éventuellement impacter positivement sur le développement local des zones concernées.

¹² Insuffisance des capacités opérationnelles de membres de l'UCP et des OPD entre 2005 et 2008.

- c) Le désenclavement des bassins de production par le projet n'a pas été effectif du fait de la faiblesse dans la planification et les choix stratégiques en matière de construction des ouvrages de franchissement, notamment les ponts de type MABEY n'étaient pas efficaces.

124. Quelles ont été les activités les plus pertinentes, les plus efficaces et les plus durables ?

Parmi les activités développées par le PRODER, la mise en place et l'opérationnalisation des GCMM, la recherche de leur reconnaissance juridique et institutionnelle auprès des instances de l'Etat (Préfectures et MAE), l'élargissement du germoplasme du manioc ainsi que les formations données aux agents des services déconcentrés du MAE (DDA et CSA) et aux bénéficiaires constituent celles les plus pertinentes, efficaces et durables notées.

125. Quelles sont les activités du projet qui ont le plus contribué à la réalisation du but et des objectifs du projet ?

La mise en œuvre de la stratégie GCMM/GCMI et l'introduction des boutures saines de manioc et des variétés plus productives de l'igname dans la zone du projet, s'avèrent être les principales activités à effets durables réalisées par le PRODER. Il est vrai que l'igname, en raison du retard qui a caractérisé sa réalisation, n'a pas pu donner des résultats mesurables avant le terme du projet. Mais, cela n'enlève rien à sa pertinence pour la réalisation du but. On peut aussi citer au titre des activités ayant le plus concouru à la réalisation du but et des objectifs du projet, les formations et les appuis donnés aux services déconcentrés de MAE (DDA et CSA) et aux membres des groupements encadrés.

ANNEXES :

1. CADRE LOGIQUE REVISITE DU PROJET

CADRE LOGIQUE DU PROJET ACTUALISE (Après la RAMP)

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables	Source d'information	Risques/hypothèses
1. OBJECTIF GLOBAL			
Augmenter de façon durable les revenus et améliorer la sécurité alimentaire de 20 000 ménages agricoles ainsi que leurs conditions de vie.	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'index des biens de 20 000 ménages agricoles selon la méthode prévue par RIMS - Amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans (amélioration de la malnutrition chronique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête socio-économique d'impact (RIMS) - Enquêtes anthropométriques et nutritionnelles - Rapports d'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte sociopolitique et économique stable - Prix du pétrole à un niveau acceptable - Reconnaissance légale des EMF - Complémentarité et synergie avec les autres programmes, et projets nationaux et sectoriels - Politique nationale en matière de financement du monde rural cohérente - Politique nationale d'entretien des routes
2. OBJECTIFS SPECIFIQUES			
1. Amélioration à l'accès aux marchés et aux bassins de production des populations rurales par la réhabilitation et la maintenance de 72 kms	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Km de routes rurales réhabilitées et entretenues - Baisse d'environ 30-50% du prix de transport des produits agricoles de transport - Augmentation d'environ 20% le prix à la ferme des produits agricoles et halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes spécifiques - Rapports des prestataires de service - Rapports de suivi-évaluation (S-E) du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'entretien par HIMO a été mis en place et est opérationnel - Le fonds d'entretien routier est mis et opérationnel
2. Renforcement des capacités d'auto-promotion et de gestion des populations rurales et de leurs organisations par (i) la formation fonctionnelle d'environ 15000 adultes ; (ii) formation d'environ 1800 membres de GIE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agriculteurs, formés par genre - Nombre de stratégies de développement agricole promues - Nombre de micro projets identifiés et mis en œuvre - Nombre de Groupements formés et opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des prestataires de services - Rapports de S-E interne - Enquêtes externes d'évaluation - Rapports revue à mi-parcours - Rapports d'achèvement et d'évaluation finale 	<ul style="list-style-type: none"> - Prestataires spécialisés confirmés et compétents disponibles sur le marché national - Adhésion des populations à l'approche - Capacités des groupes vulnérables à contribuer aux investissements.
3. Appui à la production agricole et halieutique par l'intensification et la diversification des systèmes de production.	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie de production agricole (manioc et igname ouverte), - Rendements et production agricole (manioc, igname) - Nombre de ménages agricoles ayant reçu les semences améliorées d'igname et boutures saines de manioc 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du Projet - Rapport des prestataires de service - Rapports des services du MAE - Rapports de suivi et de supervision - Enquêtes spécifiques quantitatives et qualitatives d'impact - Rapports de revue à mi-parcours et d'achèvement et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme et compétence des prestataires de services chargés d'encadrer le monde rural - Rythme et consistance du financement des MP - Financement des innovations techniques par des crédits octroyés par les EMF - Evolution favorable des marchés et des prix des produits agricoles, animaux et halieutiques
4. Faciliter, de manière durable, l'accès d'environ 6000 ménages à des services financiers adaptés à leurs besoins.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des CEQ créés et renforcées - Groupe cible, en particulier les femmes et les jeunes ayant accès aux services financés appuyés par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du Projet - Rapports des prestataires de service - Rapport d'audits des EMF - Rapports de supervision et revue à mi-parcours, - Rapports d'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuis du Projet mis en place dans les délais requis - Agrément des GCMM par les autorités de tutelle

CADRE LOGIQUE ACTUALISE

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables	Source d'information	Risques/hypothèses
3. RÉSULTATS			
Composante 1 : Accès aux marchés et bassins de production		<ul style="list-style-type: none"> - Rapports périodiques du Projet - Rapports de suivi et d'évaluation du Projet - Etudes réalisées des marchés - Enquêtes spécifiques d'impact sur la commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et compétence des prestataires de services - Financement de l'entretien des pistes réhabilitées par le Gouvernement - Participation active des bénéficiaires à l'entretien des pistes
1.1. L'accès routier aux principaux bassins de production est amélioré de manière durable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de villages et population desservis par les pistes réhabilitées - Nombre de barrières de pluie installées et fonctionnelles - Nombre de comités d'entretien routiers installés et fonctionnels 		
1.2. Les coûts de transport sont réduits et l'évacuation des produits agricoles est facilitée	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de produits transportés - % de réduction des coûts de transport des produits agricoles et de service 		
Composante 2 : Renforcement des capacités locales		<ul style="list-style-type: none"> - Rapports périodiques du Projet - Rapports des opérateurs Rapports de suivi et d'évaluation - Rapports de mi-parcours et d'achèvement - Enquêtes d'impact qualitatif diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et compétences des prestataires de services
2.1. Les villages ont élaboré des stratégies de développement et les groupements ont identifié des micro projets et activités.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de micro projets préparés par les communautés et financés 		
2.2. Le taux d'alphabétisation des populations ciblées est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de villageois ayant achevé le cycle d'alphabétisation fonctionnelle - Taux de réussite par genre et catégorie - Nombre d'alphabétiseurs villageois formés et mobilisés par genre - Nombre de séances de formation dispensées par type 		
2.3. Les capacités organisationnelles et de gestion des communautés rurales et des groupements d'intérêt économique touchés sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de groupements touchés par les sessions de formation, par thème et par catégorie de bénéficiaires (dirigeants, femmes, jeunes, autres) - Nombre de groupements maîtrisant les outils simples de comptabilité et de gestion - Degré de satisfaction des participants aux formations, par thèmes 		

CADRE LOGIQUE ACTUALISE

Résumé descriptif	Résultats/indicateurs objectivement vérifiables	Source d'information	Risques/hypothèses
3. RÉSULTATS (suite)			
Composante 3 : Appui au développement de la production agricole et halieutique			
3.1. La production agricole est intensifiée et diversifiée de manière durable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des technologies nouvelles de production mises au point et diffusées - Nombre des producteurs utilisant les variétés améliorées (semences d'igname, boutures saines de manioc) - Nombre de personnes ayant adoptées de façon durable les innovations mises au point et testées par le Projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports périodiques du Projet - Rapport des prestataires spécialisés - Rapports de campagne agricole des services déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche - Rapports de suivi-évaluation et de supervision du Projet - Enquêtes participatives d'impact auprès des bénéficiaires - Rapport de mi-parcours et d'achèvement 	<ul style="list-style-type: none"> - Avantage comparatif (compétitivité) de la zone du projet vis-à-vis d'autres zones de production - Mobilisation des producteurs pour se constituer en groupement
3.2. Le Filet maillant dérivant a été introduit et a augmenté les captures par embarcation et valorise mieux le poisson	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pêcheurs utilisant le filet maillant dérivant - Nombre de pêcheurs et des artisans locaux capables de fabriquer les filets dérivants - Nombre des filets dérivant fabriqués et vendus 		
3.3. Le système de fumage amélioré du poisson permet une meilleure conservation et valorisation du poisson fumé	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pêcheurs/ménages adoptant la technique de fumage amélioré par genre - Nombre des artisans locaux capables de fabriquer les fumoirs améliorés - Nombre de fumoirs améliorés fabriqués et vendus 		
3.4. Les microprojets productifs dans le domaine de la production, transformation identifiés sont financés et réussissent	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de MP finalisés et présentés pour financement au Projet, par CR - Répartition des MP sollicités par type/secteur d'activité (nombre et montant des investissements) - Pourcentage de réussite des MP - Niveau de contribution des bénéficiaires au financement des MP 		

CADRE LOGIQUE ACTUALISE

Résumé descriptif	Résultats/indicateurs objectivement vérifiables	Source d'information	Risques/hypothèses
3. RÉSULTATS (suite)			
Composante 4 : Services financiers ruraux			
4.1. Les GCMM en périphérie des CEQ sont renforcés et facilitent l'accès des villageois aux services de financés à des conditions adaptées et sont pérennisés sur les plans organisationnels, institutionnels et financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de GCMM créés par bassin de production et par genre - Nombre de membres dans GCMM par genre - % des membres des GCMM par rapport à la population active des villages concernés - Nombre de formations dispensées aux membres des GCMM et personnel et élus des autres EMF 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des prestataires suivi de proximité des GCMM - Rapports de S-E et d'activités de l'UCP - Comptabilité et rapport d'activités des EMF appuyés 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence de Prestataires en micro finance mobilisés - Taux de remboursement des crédits accordés au GCMM proche de 100%
4.2. Les besoins en crédits des agriculteurs et des pêcheurs sont mieux couverts	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des EMF mis en place et opérationnels - Nombre de membres par genre dans les EMF mis en place - Nombre de femmes au niveau de direction des EMF mis en place - Volume de crédits accordés aux exploitants agricoles et pêcheurs par genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes d'impact auprès des membres des GCMM et des clients des EMF 	
Composante 5 : Coordination et gestion du projet			
5.1. Les ressources et mécanismes de gestion des ressources du Projet et de mise en œuvre des activités sont mis au point et sont opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines mobilisées pour la coordination et la gestion du projet - Équipements et moyens de fonctionnement mobilisés - Opérationnalité du système de gestion et du manuel de procédures du Fonds 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités et financiers périodiques du Projet - Rapports de S-E et de supervision 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapidité dans la mise en place des moyens humains et matériels de l'UCP et des prestataires - Respect des procédures de sélection compétitives du personnel de l'UCP - Compétence et motivation suffisantes du personnel du Projet - Organisation efficace pour la gestion des contrats et des marchés - Bonne coopération avec les autres ministères et partenariat avec les autres projets
5.2. Les instances et mécanismes de coordination et de suivi et évaluation sont établis et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence des réunions du comité et de pilotage et qualité de coordination interministérielle - Niveau d'activité et de fonctionnalité du système de suivi évaluation - Nombre des missions de supervision de l'institution coopérante et nombre de ses recommandations mises en œuvre - Fréquence des missions de suivi par le MAE et qualité des rapports et recommandations produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Audits annuels - Notes et recommandations des comités de pilotage - Revue à mi-parcours et rapport d'achèvement - Rapport d'évaluation finale 	

2. RECAPITULATIF DES MISSIONS DE SUPERVISION ET DES MISSIONS DE SUIVI

Intitulé	Date	Composition de la mission
Mission de supervision FIDA	28 février au 11 mars 2011	<p>Equipe du FIDA :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Monsieur B. Hien Chargé de Portefeuille K 2. Kuhn, Assistante de Programme, 3. M. Mputu, Consultante FIDA, 4. M. Adako. Moudiongui, Agronome, Alou.Abdoulkarim, Expert Financier, 5. M. Jacques. Boka Etien, Spécialiste des Infrastructures, 6. M. Clément. Wonou, Spécialiste en Finance Rurale. <p>Equipe gouvernementale :</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. M. Joseph Ossibi, Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE) 8. M. Ngambeké Eudes Aristide, Repr2sentant du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Publique (MEFBPP) <p>Equipe des Projets</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. M. Dominique Kenga, Coordonnateur, PRODER-3, 10. M. Paul Bizibandoki, Coordonnateur, PRODER-2 et PRODER-1 11. Mme Virginie Judith Ibarra Responsable du Bureau de Liaison des PRODER, 12. Plusieurs autres membres des équipes de coordination.
Mission de supervision FIDA	30 juin au 16 juillet 2010	<p>Equipe FIDA</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. M. Manssouri, Chargé de Portefeuille du FIDA, Chef de Mission, FIDA, 2. K.eyta Matuvanga, Agroéconomiste, 3. M. A. Alou Abdoulkarim, expert financier, 4. M. Guy Augustin Kemtsop, spécialiste des infrastructures, 5. M. Clément Wonou, spécialiste en finance rurale, 6. M. Nsingui-Barros, Consultants. Mme Christiane. Kuhn, Assistante de Programme, 7. Mme. Mputu, Chargée d'appui 8. Terrain RDC/Congo, <p>Equipe gouvernementale</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. M. Jean Moukoubá, Coordonnateur des Projets de Coopération Multilatérale du MAE 2. M. Likiambeka Guy Hermeý, représentant du MEFBPP 3. M.Dominique Kenga, Coordonnateur, 4. PRODER-3, 5. M. Paul Bizibandoki, Coordonnateur, PRODER-2 et PRODER-1, 6. M. Noel Gandou, Responsable Bureau de 7. Liaison, 8. et plusieurs autres membres des équipes de coordination. <p>N.B. : c'est la première mission de supervision directe pour le PRODER-3, la deuxième pour le PRODER-1 et la troisième pour le PRODER-2.</p>
Mission de supervision FIDA	27 octobre au 10 novembre 2009	
Mission de revue à mi-parcours	19 janvier au 8 février 2009	<ol style="list-style-type: none"> 1. Luyaku Nsimpati Chargé de Portefeuille 2. Elsie Piquion, Assistante de Programme 3. Monique Mputu, Chargée d'Appui Terrain 4. Dr. Frans Goossens: Chef de mission, responsable pour la coordination générale de la mission et de la rédaction finale du rapport; 5. M. Moulay Tera, consultant, responsable pour les aspects des Finances, de gestion et de l'administration et de l'évaluation des OPD ; 6. M. Gérard Doucet, consultant, responsable pour les activités de la micro-finance et de l'évaluation de l'opérateur de micro-finance; 7. Dr. Magloire Bazabana, consultant, responsables pour les aspects de commercialisation et de renforcement de capacités. Il préparera sur la base des données techniques, les nouveaux tableaux des coûts du projet ainsi que le COSTAB, si jugé nécessaire. 8. Dr. Michel Magema, consultant, responsable pour les aspects de production agricole (manioc et autres cultures vivrières) ; 9. Dr. Mbani, consultant, travaillera avec Dr. Magema sur les aspects de production agricole ; 10. M. Haidara, consultant, responsable pour les aspects de planification villageoise, d'appui aux communautés de base (groupements, associations et comité de développement villageois) . Il travaillera aussi en collaboration avec M. Tera sur les activités des opérateurs départementaux ; 11. M. Alain Fouka, consultant, responsable pour les aspects des infrastructures ; 12. M. Ayi Alialah, consultant, responsable pour les aspects de la pêche.
Mission de supervision UNOPS	22 février au 7 mars 2008	<ol style="list-style-type: none"> 1. Djiby Diop, Chargé Portefeuille UNOPS, Dakar, Chef de mission ; 2. Malick Sow, Consultant
Mission de supervision FIDA	26 février au 12 mars 2007	<ol style="list-style-type: none"> 1. Luyaku Nsimpati Chargé de Portefeuille 2. Elsie Piquion, Assistante de Programme 3. Monique Mputu, Chargée d'Appui Terrain 4. M. Youssouf Sylla, Consultant FIDA, Spécialiste en environnement 5. M. Jean Miche Magema Consultant FIDA, Spécialiste en manioc
Mission de supervision UNOPS	7 janvier au 2 février 2007	<ol style="list-style-type: none"> 1 Dr Paul Kande Matungulu, Chargé de mission UNOPS, Chef de mission ; 2 Ramilson Harifidy, Consultant indépendant
Mission de supervision UNOPS	12 au 24 juillet 2006	<ol style="list-style-type: none"> 1 Djiby Diop, Chargé Portefeuille UNOPS, Dakar, Chef de mission ; 2 Malick Sow, Consultant
Mission de supervision UNOPS	04 au 16 septembre 2005	<ol style="list-style-type: none"> 1 Djiby Diop, Chargé Portefeuille UNOPS, Dakar, Chef de mission ; 2 Lassine Ahidara, Consultant

3. RESUME DES AMENDEMENTS APPORTES A L'ACCORD DE PRET

L'Accord de prêt N° 631-GC du 20 mai 2004 n'a fait l'objet d'aucun amendement. Les discussions conclues entre l'Etat congolais et le FIDA suite à la visite du Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA en novembre 2009 portant Réaménagement du Programme pays n'ont pas été suivies d'effet au point 6-e de l'aide mémoire qui dispose : « les accords de prêt (PRODER 1 et 2) seront amendés pour refléter les changements proposés dans cette note, notamment pour permettre que les fonds des deux prêts puissent être utilisés indistinctement pour financer les activités de développement rural prévues, abstraction faite de la zone géographique ».

4. COUTS EFFECTIFS DU PROJET

COUTS EFFECTIFS DU PROJET PAR COMPOSANTES ET PAR BAILLEURS

1. Dépenses par catégories sur le prêt FIDA en DTS

	Catégorie	Montant Initial	Montant Réalloué	Montant * décaissé au 31/12/2011	Solde Disponible au 31/12/2011	DRF de remboursement à régler	Engagements au 30/06//2012	Total Décaissement Prévisionnel au 30/06/2012	Solde prévisionnel au 31/06/2012
I.a	Génie -Civil: Entretien des pistes réhabilitées	140 000,00	80 000	64 303,31	15 696,69			64 303	15 697
I.b	Génie -Civil: Réhabilitation des pistes et ouvrages prioritaires (1)	1 860 000,00	1 930 000	1 161 425,00	768 575,05	3 870	398 300	1 563 595	366 405
II	Equipements matériel et moyens de transport (2)	1 030 000,00	890 000	552 373,76	337 626,24	14 051		566 425	323 575
III.a	Formation et Etudes: Etudes	310 000,00	500 000	381 869,89	118 130,11			381 870	118 130
III.b	Formation et Etudes: Formations (3)	460 000,00	700 000	402 213,61	297 786,39	36 796	7 231	446 241	253 759
IV.a	Assistance technique: Internationale	320 000,00	320 000	227 251,30	92 748,70	92 042	61 407	380 700	-60 700
IV.b	Assistance technique: Nationale	330 000,00	80 000	15 251,74	64 748,26	21 262		36 514	43 486
V.	Convention d'exécution	190 000,00	800 000	461 011,00	338 988,94	26 562	9 261	496 834	303 166
VI.	Fonds de capitalisation	140 000,00	40 000	-	40 000,00			0	40 000
VII.	Projets communautaires	470 000,00	440 000	-	440 000,00			0	440 000
VIII.	Salaires et primes	1 600 000,00	1 470 000	1 117 706,00	352 293,51	33 847	71 810	1 223 363	246 637
IX.	Coût du fonctionnement	400 000,00	800 000	733 041,00	66 959,10		30	733 071	66 929
99Z	Non alloué	800 000,00	0		0,00				
Total		8 050 000	8 050 000	5 116 447	2 933 552,99	228 429,86	548 039	5 892 915	2 157 085

* (DD 01 à 70)

Taux de DTS= 759, 9253505 FCFA

2. Dépenses effectives du projet par composante et par bailleurs (en F CFA)

Composantes	FIDA*	GVT*	Bénéficiaires	Total	En %
Désenclavement des bassins de production	1 224 926 243	31 562 825		1 256 489 068	
Renforcement des capacités locales	339 766 038	94 632 408		434 398 446	
Appui au développement agricole et halieutique	399 048 571	62 413 048		461 461 619	
Appui aux services financiers	333 226 692	66 486 747		399 713 439	
Coordination et gestion du projet	2 160 950 870	1 091 193 467		3 252 144 337	
Total des dépenses effectives	4 457 918 414	1 346 288 495		5 804 206 909	
en %					

* y compris les dépenses prévisionnelles jusqu' au 30/06/2012

3. Dépenses effectives par Composante par rapport aux prévisions après RMP

Composantes	Montants après RMP	en %	Dépenses effectives sur la composante	en %
Désenclavement des bassins de production	5 264 114		2 556 358	
Renforcement des capacités locales	1 549 510		883 794	
Appui au développement agricole et halieutique	2 333 228		938 855	
Appui aux services financiers	1 008 510		813 227	
Coordination et gestion du projet	5 902 741		6 616 568	
Total	16 058 104		11 808 802	

4. Evolution des dépenses du prêt FIDA par année et par composante (en FCFA)

Composantes	2004-2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	2012	Total
Désenclavement des bassins de production	21 467 665	104 222 191	92 454 986	514 608 104	53 353 780	149 572 267	289 247 250		1 224 926 243
Renforcement des capacités locales	55 670 828	18 236 602	127 630 400	133 425 848	4 802 360	0	0		339 766 038
Appui au développement agricole et halieutique	19 709 165	42 725 774	132 137 511	85 435 423	32 369 098	29 206 043	38 444 278	19 021 279	399 048 571
Appui aux services financiers	66 293 867	39 183 819	113 423 810	39 454 225	19 326 260	10 629 515	41 691 046	3 224 150	333 226 692
Coordination et gestion du projet	420 820 285	420 140 768	349 974 396	490 005 232	201 719 091	102 333 133	107 380 034	68 577 931	2 160 950 870
Total	583 961 810	624 509 154	815 621 103	1 262 928 832	311 570 589	291 740 958	476 762 608	90 823 360	4 457 918 414
En %									

- y compris les engagements au 31/12/2012

6. Evolution des dépenses du Gouvernement par année et par composante (en FCFA)

COMPOSANTES	2004-2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	2012	Total
Désenclavement des bassins de production				17 100 676	8 905 899			5 556 250	31 562 825
Renforcement des capacités locales				20 484 790				74 147 618	94 632 408
Appui au développement agricole et halieutique				1 983 650	58 021 150	1 644 998	763 250		62 413 048
Appui aux services financiers				7 608 200	3 891 720	56 160	13 351 000	41 579 667	66 486 747
Coordination et gestion du projet	99 862 130	41 960 476	41 686 531	101 859 185	314 184 830	94 074 565	316 235 546	81 330 204	1 091 193 467
Total	99 862 130	41 960 476	41 686 531	149 036 501	385 003 599	95 775 723	330 349 796	202 613 739	1 346 288 495
En %									

* y compris les engagements au 31/12/2012

7. Décaissements effectifs par Bailleurs par rapport aux prévisions après RMP (en 000 USD)

	FIDA	Gouvernement	Bénéficiaires	TOTAL
Montants après RMP	11.909	4.149,104	238	16.058,104
en %				
Ressources Financières mobilisés	11.909	3 558, 411		15467,411
en %				
Montants déjà décaissés	7 970,61	3 558, 411		11529,211
<i>Montant en cours de décaissement (DRF 63, 67,71)</i>	471, 080			471, 080
<i>Engagements non encore décaissés</i>	674,52			674,52
Total décaissement du Projet au 30/06/2012	9116,225	3 558,411		12674,621

1USD = 500 FCFA

1. Situation des contrats du Projet

2004 – 2008

Passation des marchés et contractualisation 2005-2008

	Services de consultants	Travaux	Fournitures	Total
nombre de marchés	45	25	17	87
montant total alloué (FCFA)	1 350 000 000	1 350 000 000	498 620 000	3 198 620 000
nombre de marchés réalisés	51	20	18	89
montant réalisé (FCFA)	1 438 926 762	1 030 007 974	333 894 543	2 802 829 279
% par rapport au nombre total	113,33%	80,00%	105,88%	102,30%
% par rapport au montant total	106,59%	76,30%	66,96%	87,63%

2009 – 2011

Passation des marchés et contractualisation 2009-2011

	Services de consultants	Travaux	Fournitures	Total
nombre de marchés	26	3		29
montant total alloué (FCFA)	113 938 697	153 186 711		267 125 408
nombre de marchés réalisés	24	2		26
montant réalisé (FCFA)	105 342 027	92 986 711		198 328 738
% par rapport au nombre total	92.30%	66.67%		89.66%
% par rapport au montant total	92.45%	60.70%		74.24%

2. Situation des contrats du Projet ayant dépassé les dates contractuelles d'exécution

Intitulé Contrat	Montant contractuel	Date contractuelle	Date réel d'exécution	Différence	Motif ou observation
008/2006-Assistance technique (AHIDARA,17 mois)	65 280 841	8 Août 2006	24 Déc 2008	11 mois	Indisponibilité périodique du consultant
011/2006 (COTRANS, Etude réalisation ponts, 90 jours)	30 125 000	15 Sept 2006	Juin 2007	1 année	Incompétence de l'entrepreneur
012/2006 (COTRANS, Etude réalisation ponts, 90 jours)	13 010 747	15 Sept 2006	Octo 2007	1 année	Incompétence de l'entrepreneur
LM-08/2008 –MHB,PONT METALLIQUE, 3 mois	132 654 638	16 Oct 2008	31 Mars 2012	26 mois	Manque d'organisation interne à l'entreprise
LM-09-DBP-2007-PONT METALLIQUE TRANSFLUCO, 3 mois	158 267 702	16 Oct 2008	31 Mars 2012	26 mois	Manque de crédibilité
LM-10-DBP-2008-JOEL ENVOL-PONTA METALLIQUE, 3 mois	189 505 500	16 Oct 2008	31 Mars 2012	26 mois	Manque d'organisation interne à l'entreprise
LM-011/2008–MHB,PONT METALLIQUE, 3 mois	398 658 584	16 Oct 2008	31 Mars 2012	26 mois	Manque d'organisation interne à l'entreprise
Contrat 02/2011 ERNST YOUNG	8 000 000	1 ^{er} Mai 2011	inachevé		Manque d'organisation interne à l'entreprise
LM 03/2011 , COCOA, DALOTS, 3mois	60 200 000	1 ^{er} Oct 2011	Non encore entamé		Manque d'organisation interne à l'entreprise

3. situation des contrats dont les montants payés ont dépassé les montants contractuelles prévues

Intitulé Contrat	Montant contractuel	Montant réel payé	différence
Contrat 37/2008 EXCO, Appui comptable	13 283 129	16 793 129	3 510 000
Contrat 38/2007 OM CONSULTING, Logiciel Compta	6 920 000	9 660 000	2 740 000
LM 01/2008 BAMBA, Etude micro projets	400 000	9 200 000	8 800 000
LM 02/2008 AYI ALLLIALA, Etude micro projets	400 000	9 200 000	8 800 000
LM 03/2008 ELENGA, Etude micro projets	400 000	9 200 000	8 800 000

5. INVENTAIRE DU MATERIEL EFFECTIF DU PROJET PAR COMPOSANTE

Registre des immobilisations du Projet

LOGICIELS - Compte 2131000

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
LOG004	SUCCESS COMPTA	01/12/2005	5 525 000	Oyo	1	Bureau RAF	1	obsolète	Bureau Compta	0	
LOG005	PAIE GP, Logiciel de paie	30/12/2006	720 000	Oyo	1	Bureau RAF	1	Bon	Bureau Compta	0	
LOG006	TAM COMPA, Logiciel comptable	11/02/2005	150 000	Oyo	1	Bureau RAF	1	Bon	Bureau Compta	0	Non adapté, non utilisable
LOG007	Logiciel de suivi-évaluation ADOU	16/10/2008	5 700 000	Oyo	1	RSE	1	Mauvais	Installé sur poste du RSE	0	Non adapté, non utilisable
LOG009	Logiciel PROJECT pour suivi-évaluation	07/01/2009	5 250 000	Oyo	1	Bureau RAF	1	Bon	Bureau Compta	0	
LOG010	Mise à jour SUCCESS COMPTA	07/01/2009	1 250 000	Oyo	1	Bureau RAF	1	Bon	Bureau Compta	0	
LOG011	Logiciel MSPROJECT 2007 HORINFO	18/03/2009	617 000	Oyo	1	Bureau RAF	1	Neuf	Bureau Compta	0	
TOTAUX			19 212 000		7						

Registre des immobilisations du Projet

Matériel de Bureau - Compte 2441000

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MBUR001	Coffre-fort de 30 kg SD101T	27/04/2005	250 000	Siège Oyo	1	Bureau AAC	1	Moyen	Bureau AAC	0	A décoder
MBUR004	Copieur Canon IR2016 A3	05/04/2007	1 400 000	Siège Oyo	1	Bur.Assistante Direction	1	Bon	Secrétariat	0	
MBUR005	Chargeur automatique pour copieur Canon IR2016	05/04/2007	450 000	Siège Oyo	1	Bur.Assistante Direction	1	Bon	Secrétariat	0	Incorporé dans le copieur IR2016
MBUR006	Machine à relier	22/01/2008	225 000	Siège Oyo	1	Secrétariat	1	Bon	Bureau AAC	0	
MBUR007	Ecran de projection sur pied / Burotop	21/02/2008	300 000	Siège Oyo	1	Salle de réunions	1	Bon	Salle de réunion	0	
TOTAUX			2 625 000		5						

Registre des immobilisations du Projet

MOBILIER DE BUREAU - Compte 2444000

							SITUATION A L'INVENTAIRE			
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart
MOBB001	Bureau en bois import de 160cm MP160 avec retour/ Burutop FA0939	11/05/2005	290 000	Oyo	1	Siège UCP	1	bon	bureau ASFR	0
MOBB003	Armoire haute MP-R200 / Burotop FA0939	11/05/2005	310 000	Oyo	1	Siège UCP	1	mauvais	bureau RAF	0
MOBB004	Bureau en bois import + caisson + armoire basse SV 1686 / HYPPOCAMPE	20/04/2005	289 000	Oyo	1	Secrétariat	1	bon	Secrétariat	0
MOBB005	Bureau en bois import + caisson + armoire basse SV 1686 / HYPPOCAMPE	20/04/2005	289 000	Oyo	1	Bureau AAC	1	bon	Bureau AAC	0
MOBB006	Bureau bois Toronto 160 complet / Papaet Show F07/04/05	20/04/2005	156 000	Oyo	1	Bureau RAF	1	bon	bureau RAF	0
MOBB008	Bureau bois impos Boss complet	20/04/2005	570 000	Oyo	1	Bureau Coordo	1	bon	Bureau Coordo	0
MOBB009	Armoire haute en bois import / Papet Show F07/04/05	20/04/2005	330 000	Oyo	1	Bureau Coordo	1	bon	Bureau Coordo	0
MOBB010	Bureau Basic avec retour et angle + caisson/Papert Show F07/0/05	20/04/2005	546 000	Oyo	1	Bureau DBP	1	bon	Bureau DBP	0
MOBB011	Bureau Basic avec retour et angle + caisson/Papert Show F07/0/05	20/04/2005	546 000	Oyo	1	Bureau ADAH	1	bon	Bureau ADAH	0
MOBB012	Bureau Basic avec retour et angle + caisson/Papert Show F07/0/05	20/04/2005	546 000	Oyo	1	Bureau RSE	1	bon	Bureau RSE	0
MOBB013	Bureau Basic avec retour et angle + caisson/Papert Show F07/0/05	20/04/2005	546 000	Oyo	1	Bureau ASFR	1	bon	Bureau ASFR	0
MOBB014	Bureau Basic avec retour et angle + caisson/Papert Show F07/0/05	20/04/2005	546 000	Oyo	1	Bureau CPT	1	bon	Bureau CPT	0
MOBB015	Bureau Basic avec retour et angle + caisson/Papert Show F07/0/05	20/04/2005	546 000	Oyo	1	Bur.Passation marchés	1	bon	Bureau assistant RSE	0
MOBB016	Bureau Basic avec retour et angle + caisson/Papert Show F07/0/05	20/04/2005	546 000	BZV	1	Secrétariat BL	1	bon	Bureau des resp	0

MOBB017	Armoire basse Basic 120507 / Papaet Show F07/04/05	20/04/2005	186 000	Oyo	1	Bureau DBP	1	moyen	Bureau DBP	0
MOBB018	Armoire basse Basic 120507 / Papaet Show F07/04/05	20/04/2005	186 000	Oyo	1	Bureau ADAH	1	moyen	Bureau ADAH	0
MOBB019	Armoire basse Basic 120507 / Papaet Show F07/04/05	20/04/2005	186 000	Oyo	1	Bureau RSE	1	moyen	Bureau RSE	0
MOBB020	Armoire basse Basic 120507 / Papaet Show F07/04/05	20/04/2005	186 000	Oyo	1	Bureau ASFR	1	moyen	Bureau ASFR	0
MOBB021	Armoire basse Basic 120507 / Papaet Show F07/04/05	20/04/2005	186 000	Oyo	1	Bureau CPT	1	moyen	Bureau CPT	0
MOBB022	Armoire basse Basic 120507 / Papaet Show F07/04/05	20/04/2005	186 000	Oyo	1	Bur.Passation marchés	1	bon	Assistant RSE	0
MOBB025	Fauteuil de bureau à roulettes / Ami du monde Pnre	07/05/2005	55 000	Oyo	1	Bureau DBP	1	bon	Bureau DBP	0
MOBB027	Fauteuil de bureau à roulettes / Ami du monde Pnre	07/05/2005	55 000	Oyo	1	Bureau RSE	1	bon	Bureau RSE	0
MOBB030	Fauteuil de bureau à roulettes / Ami du monde Pnre	07/05/2005	55 000	Oyo	1	Bur.Passation marchés	1	moyen	Bureau ASFR	0
MOBB032	Fauteuil de bureau à roulettes / Ami du monde Pnre	07/05/2005	55 000	Oyo	1	Bureau compta	1	moyen	Bureau compta	0
MOBB035	Bureau bois import complet avec tiroirs/Sté Afric	05/07/2005	432 000	BZV	1	RBL	1	bon	Bureau RBL	0
MOBB036	Chaise métallique garnies bleue/Ets KASSANDRA	12/05/2005	480 000	BZV	12	Bureau de liaison	5	bon	Bureaux divers BL	-7
MOBB037	Chaise métallique garnies bleue/Ets KASSANDRA	12/05/2005	720 000	Oyo	18	Siège	25	moyen	Divers bureaux du siège	7
MOBB038	Meuble en bois rouge de 1890x40x110_Service café/ Meuble NGossolo	04/03/2005	95 000	BZV	1	Bureau de liaison	1	bon	salle de réunion BL	0
MOBB039	Armoire à étagères en bois, couleur blanche / Menuiserie OAS	04/06/2005	110 000	Oyo	1	Secrétariat	1	bon	Secrétariat	0
MOBB040	Armoire à étagères en bois ordinaire/ Menuiserie OAS	04/06/2005	110 000	Oyo	1	Bureau RSE	1	bon	Bureau RSE	0
MOBB041	Armoire à étagères en bois, couleur noire / Menuiserie OAS	04/06/2005	110 000	Oyo	1	Bureau CPT	1	bon	Bureau CPT	0
MOBB042	Salon Rotin en 3 pièce	07/09/2005	120 000	Oyo	1	Bureau coordo	1	bon	Bureau coordo	0

MOBB043	Table de réunions en bois import / Burotop	18/10/2005	1 320 000	BZV	1	Bureau de liaison	1	bon	salle de réunion BL	0
MOBB044	Petit bureau en bois / Menuiserie Simon	28/04/2006	110 000	Oyo	1	Service accueil	1	Moyen	Service accueil	0
MOBB046	Bureau simple sans tiroir en bois import BUROTP F60444	06/11/2006	188 000	Oyo	1	Bureau RDBP	1	bon	Bureau RAF	0
MOBB047	Bureau simple sans tiroir en bois import BUROTP F60444	06/11/2006	188 000	Oyo	1	Bureau RADA	1	bon	Bureau RSE	0
MOBB048	Bureau simple sans tiroir en bois import BUROTP F60444	06/11/2006	188 000	Oyo	1	Bureau RASFR	1	bon	Secrétariat du siège	0
MOBB049	Bureau simple sans tiroir en bois import BUROTP F60444	06/11/2006	188 000	Oyo	1	Bureau RSE	1	bon	Local des modules SNE	0
MOBB050	Chaise à roulettes LA CASA	08/12/2006	175 000	BZV	1	Bureau de liaison RBL	1	bon	Bureau RBL	0
MOBB053	Bureau en bois import avec tiroirs / BUROTOP F72164	13/06/2007	1 370 000	BZV	3	Bureau de liaison	3	bon	Secrétariat et salle de Chefs	0
MOBB054	Etagères en bois à 2 niveaux/Meuble Mampassi Fact 3 - Lot1	21/01/2008	340 000	Oyo	8	Bureau RAF	8	bon	RAF(4), RSE(1),ADAH(2),DBP(1)	0
MOBB055	Fauteuil de bureau en cuir à roulettes	21/02/2008	200 000	Oyo	1	Bureau RAF	1	bon	Bureau RAF	0
MOBB056	Fauteuil de bureau en cuir à roulettes	21/02/2008	200 000	Oyo	1	Bureau coordo	1	bon	Bureau coordo	0
MOBB057	Meuble en bois pour bibliothèque du BL	22/02/2008	85 000	BZV	1	Bureau de liaison	1	bon	salle de réunion BL	0
MOBB058	Chariot en bois import pour service café BL	22/02/2008	85 000	BZV	1	Bureau de liaison	1	bon	salle de réunion BL	0
MOBB059	Table de réunions en bois démontable en 6 pièces avec 18 chaises garnis / Meuble Mampassi	25/03/2008	828 000	Oyo	1	Salle de réunion	1	bon	Salle de réunion	0
MOBB060	Etagères en bois à 2 niveaux/Meuble Mampassi Fact 1 - Lot2	01/09/2008	360 000	Oyo	8	Bureau RAF	8	bon	RSE(1),ASFR(3),MAGASIN(4)	0
MOBB061	Fauteuil de bureau en cuir de 3 places et 2 places	20/12/2008	400 000	Owando	2	Radio rurale	2	bon	Radio rurale	0
MOBB062	Chaises en bois import , base garnie/KASSANDRA	26/12/2008	1 820 000	Owando	12	Radio rurale	10	bon	Radio rurale	-2
MOBB063	Table ronde en bois import /KASSANDRA			Owando	1	Radio rurale	1	bon	Radio rurale	0
MOBB064	Bureau en bois import à 3 tiroirs /KASSANDRA			Owando	3	Radio rurale	3	moyen	Radio rurale	0

MOBB065	Bureau en bois noir à 3 tiroirs /KASSANDRA			Owando	1	Radio rurale	1	bon	Radio rurale	0	
MOBB066	Tabouret métallique pour studio / Ets KASSANDRA			Owando	1	Radio rurale	1	mauvais	Radio rurale	0	A
MOBB067	Fauteuil à roulettes en cuir			Owando/OPD	1	Radio rurale	1	bon	Radio rurale	0	
MOBB068	Petite armoire en bois pour cuisine / Ets TH	17/01/2009	90 000	Oyo	1	Cuisine du siège	1	bon	Cuisine	0	
MOBB069	Etagères en bois / Ets TH	30/01/2009	700 000	Oyo	14	Salle d'archives	14	bon	DBP (2), COMPTA(12)	0	22 livr
MOBB070	Tableaux d'affichage en bois	30/01/2009	48 000	Oyo	4	Salle de réunions	4	bon	salle de réunion BL	0	
TOTAUX			18 452 000		131		129			2	

Registre des immobilisations du Projet

MATERIEL AUTOMOBILE - Compte 2451100

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observa
MATRA001	Toyota Prado IT 079 GT4 (703 ES4)	23/08/2005	18 707 240	siège Oyo	1	Affecté au Coordo	1	Très mauvais	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA002	Toyota Prado IT 170 GT4 (705 ES4)	23/08/2005	18 707 240	siège Oyo	1	Affecté au RAF	1	Mauvais	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA004	Toyota Hilux Double cabine Pick up IT 117 ES4	23/08/2005	11 020 060	Oyo	1	OPD AGRICONGO	1	Très mauvais	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA005	Toyota Hilux Double cabine Pick up IT 118 ES4	23/08/2005	11 020 060	Brazzaville	1	OPM MFDP	1	Très mauvais	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA006	Toyota Hilux Double cabine Pick up IT 119 ES4	23/08/2005	11 020 060	Brazzaville	1	Bureau de liaison	1	Mauvais	Bureau de liaison	0	A réformer
MATRA007	Toyota Hilux Double cabine Pick up IT 120 ES4	23/08/2005	11 020 060	Djambala	1	ADECOR	1	Très mauvais	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA008	Toyota Hilux Double cabine Pick up IT 121 ES4	23/08/2005	11 020 060	Ewo	1	SEP	1	Très mauvais	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA009	Toyota Hilux Double cabine Pick up IT 123 ES4	23/08/2005	11 020 060	Oyo	1	siège UCP/ Pool	1	Très mauvais	Siège d'Oyo	0	Déclassé
MATRA010	Toyota Land Cruiser Hard top IT 124 ES4	23/08/2005	18 975 165	siège Oyo	1	siège UCP / ADAH	1	Mauvais	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA011	Toyota Land Cruiser Hard top IT 125 ES4	23/08/2005	18 975 165	siège Oyo	1	siège UCP / ASFR	1	Très mauvais	Garage APPLIMEC	0	Désossé par le gara
MATRA012	Toyota Land Cruiser Hard top IT 126 ES4	23/08/2005	18 975 165	siège Oyo	1	siège UCP / DBP	1	Accidenté	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA013	Toyota Land Cruiser Hard top IT 127 ES4	23/08/2005	18 975 165	siège Oyo	1	siège UCP / RSE	1	Mauvais	Siège d'Oyo	0	A réformer
MATRA014	Bicyclette ordinaire pour gardien/ Ets SUPREME	22/10/2010	55 000	siège Oyo	1	Affecté à BAKORILA	1	bon	Affecté à BAKORILA	0	
MATRA015	Bicyclette ordinaire pour gardien/ Ets SUPREME	22/10/2010	55 000	siège Oyo	1	Affecté à MAKAYA	1	bon	Affecté à MAKAYA	0	
MATRA016	Bicyclette ordinaire pour gardien/ Ets SUPREME	22/10/2010	55 000	siège Oyo	1	Affecté à OBENDZA	1	bon	Affecté à OBENDZA	0	
	TOTAUX		179 600 500		15						

Registre des immobilisations du Projet

MATERIEL DE COMMUNICATION - Compte 2484000

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MTEL0001	STATION GEOLINK POUR INTERNET DU SIEGE	14/07/2005	9 885 270	Siège Oyo	1	siège UCP	1	Moyen	siège Oyo	0	Modem défectueux, à remp
MTEL0002	Mât pour antenne VSAT internet	10/10/2005	255 000	Siège Oyo	1	siège UCP	1	bon	Site NG	0	A démonter
MTEL0003	Téléphone répondeur LOGICOM NOIR	22/03/2005	32 668	Siège Oyo	2	Magasin	2	neuf	Magasin	0	
MTEL0004	Téléphone Euroset SIEMENS	22/03/2005	81 945	Siège Oyo	5	Magasin	5	neuf	Magasin	0	
MTEL0005	Téléphone Euroset SIEMENS NOIR	22/03/2005	65 586	Siège Oyo	2	Magasin	0	neuf	Bureau RSE	-2	
MTEL0007	Téléphone Thuraya Hugues avec chargeur	22/12/2005	525 000	Siège Oyo	1	Affecté Coordo	1	Moyen	Burau compta	0	Manque le chargeur
MTEL0009	Equipement radio HF pour phonie mobile / Okoyo	19/03/2008	9 450 000	Siège Oyo	1	siège UCP	1	Mauvais	Magasin	0	A réformer
TOTAUX			20 295 469		13						

Registre des immobilisations du Projet

EQUIPEMENT ET INSTALLATION RADIO RURALE - Compte n° 2485000

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MATRAD001	Emetteur SINTECK 600watt	31/03/2008	53 800 000	Owando	1	Radio rurale	1	mauvais	Chez Mr MIET Tél 066687552	0	En réparation chez Mi
MATRAD002	Onduleur West Pool UPS2000			Owando	2	Radio rurale	2	mauvais	siège UCP Oyo	0	A réparer
MATRAD003	Unité centrale CHAKRA pour ordinateur de montage			Owando	2	Radio rurale	2	bon	studio radio rurale	0	
MATRAD004	Ecran plats LG pour ordinateur de montage			Owando	2	Radio rurale	2	bon	studio radio rurale	0	
MATRAD005	Table de miwage XXL DJ320			Owando	1	Radio rurale	1	moyen	studio radio rurale	0	
MATRAD006	Lecteur de cassettes à double entrée SONY			Owando	1	Radio rurale	1	bon	studio radio rurale	0	
MATRAD007	Lecteur de CD à double entrée STAGE LINE			Owando	1	Radio rurale	1	bon	studio radio rurale	0	
MATRAD008	Répartiteur de fréquences SONY			Owando	1	Radio rurale	1	bon	studio radio rurale	0	
MATRAD009	Mixeur des émetteurs TECHNYSOUND			Owando	1	Radio rurale	1	bon	studio radio rurale	0	
MATRAD010	Baffle EUROPSONIC			Owando	2	Radio rurale	2	bon	studio radio rurale	0	
MATRAD011	Micro de table avec pied			Owando	4	Radio rurale	4	bon	salle d'enregistrement	0	
MATRAD012	Ecouteur			Owando	4	Radio rurale	5	bon pour 1	studio radio rurale	1	4 hors usage
MATRAD013	Antenne extérieure			Owando	1	Radio rurale	1	bon	site de la radio	0	
MATRAD014	Amplificateur			Owando	1	Radio rurale	1	mauvais	Chez Mr MIET	0	En réparation chez Mi
MATRAD015	Poste informatique complet (UC+écran plat) HP	19/04/2011	560 000	Owando	1	Radio rurale	1	bon	studio radio rurale	0	
MATRAD016	Dictaphone numérique Olympus WS110	22/03/2011	125 000	Owando	1	Radio rurale	1	bon	Chef d'antenne	0	
MATRAD017	Dictaphone à cassette Sony IMC150	22/03/2011	40 000	Owando	1	Radio rurale	1	bon	Chef d'antenne	0	
TOTAUX			54 525 000		27						

Registre des immobilisations du Projet

MATERIEL DIDACTIQUE - Compte 2481200

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
										0	
TOTAUX			-		0						

MATERIEL ELECTRIQUE - Compte 2481300

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MELEC001	Groupe électrogène KOHLER	31/03/2005	6 149 597	Oyo	1	Siège	1	moyen	siège UCP Oyo	0	Démarrreur à remplacer
MELEC002	Groupe électrogène SDMO 11 Kva	31/12/2006	-	Owando	1	Radio rurale	1	très mauvais	site de la radio rurale	0	moteur coulé, hors usage
TOTAUX			6 149 597		2						

Registre des immobilisations du Projet

MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS - Compte 2488000

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MOUT002	7 Split system 1,5 cv - Megastore	11/08/2005	2 100 000	Siège Oyo	7	Siège	7	bon	divers bureaux du siège	0	
MOUT003	Citerne pour stokage de gas oil	06/10/2005	1 550 000	Siège Oyo	1	siège	1	bon	siège UCP Oyo	0	
MOUT005	CONGELATEUR CONSUL FREEZE 220	an. 2006		Siège Oyo	1	Cuisine	1	bon	cuisine	0	Don du Ministère de l'Agric.
MOUT006	Pompe Japy pour distribution gasoil	01/04/2006	200 000	Siège Oyo	1	siège	1	moyen	débarras	0	
MOUT007	Casque de motoriste	07/03/2007	232 260	Siège Oyo	3	Magasin	2	moyen	magasin	-1	Voir Ass.ADAH Ndinga pour 1
MOUT009	Climatiseur 2 cv SMDRE	06/02/2008	225 000	Siège Oyo	1	Salle de réunions	1	bon	Salle de réunion	0	
MOUT010	Split system 2,5 CV LG	03/07/2009	840 000	Owando	3	Radio rurale	3	bon	studion de la radio rurale	0	Dotation radio rurale
MOUT011	Appareil distributeur d'eau chaude/froide	30/06/2010	107 780	Brazzaville	1	Bureau de liaison	1	Moyen	Salle de réunion BL	0	
MOUT012	Panneaux en bois pour visibilité des champs / Yatabbas	14/07/2010	403 332	Zone du projet	4	Champs du projet	4	Moyen	Zone du projet (route nationale)	0	
MOUT013	Débroussailleuse à moteur HONDA/Ets Interdécor	06/05/2011	450 000	Oyo	1	Siège	1	mauvais	magasin	0	A réparer
MOUT014	Panneaux en bois pour visibilité des champs / Marien	28/02/2011	1 571 500	Zone du projet	50	Champs du projet	50	bon	4(Ewo), 8+29(Siège), 9(Divers champs)	0	
TOTAUX			7 679 872		73						

Registre des immobilisations du Projet

MATERIEL FLUVIAL - Compte 2453000

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MFLU002	Moteur Hors bord Yamaha 40CV pour baleinière	31/03/2008	13 826 160	Oyo	4	Magasin	2	bon	magasin	-2	1 volé, 1 affecté au Secteur agricole
MFLU003	Gilets de sauvetage pour baleinière	31/03/2008	5 650 130	Oyo	54	Magasin	46	bon	magasin	-8	3 don au Secteur agric Oyo, 5 au PNUD
TOTAUX			19 476 290		58						

Registre des immobilisations du Projet

MOTOS - Compte 2458100

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MATRA014	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Owando	1	OPM MFDP	1		Retenue par un agent	0	A réformer
MATRA017	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Djambala	1	OPM MFDP	1	mauvais	DDA Djambala	0	A réformer
MATRA018	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Djambala	1	OPM MFDP	1		Non identifiée	0	A réformer
MATRA019	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Tsama / Ewo	1	OPD SEP	1	très mauvais	DDA Ewo	0	carcasse sans moteur
MATRA020	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Oyo	1	siège OPM MFDP	1	mauvais	siège UCP Oyo	0	A réformer
MATRA021	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Assigui / Ewo	1	OPD SEP	1	mauvais	siège UCP Oyo	0	A réformer
MATRA022	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Ewo	1	OPD SEP	1	mauvais	siège UCP Oyo	0	A réformer
MATRA023	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Omboye / Ewo	1	OPD SEP	1	très mauvais	DDA Ewo	0	A réformer
MATRA024	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Ewo	1	OPD SEP	1	très mauvais	DDA Ewo	0	A réformer
MATRA025	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Brazzaville	1	OPD AGRICONGO	1	mauvais	Agricongo	0	A réformer
MATRA026	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Brazzaville	1	OPD AGRICONGO	1	mauvais	Agricongo	0	A réformer
MATRA027	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Brazzaville	1	OPD AGRICONGO	1	mauvais	Agricongo	0	A réformer
MATRA028	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Brazzaville	1	OPD AGRICONGO	1	mauvais	Agricongo	0	A réformer
MATRA029	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Brazzaville	1	OPD AGRICONGO	1	mauvais	Agricongo	0	A réformer
MATRA030	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Ngo (Centre Agricongo)	1	OPD ADECOR	1	mauvais	Centre Agricongo de Ngo	0	A réformer

MATRA031	Moto Yamaha DT150	01/01/2008	1 345 000	Djambala	1	OPD ADECOR	1	moyen	Secteur agricole de Djambala	0	A réformer
MATRA032	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Brazzaville	1	OPD ADECOR	1	moyen	Siège ADECOR	0	A réformer
MATRA033	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Djambala	1	OPD ADECOR	1	moyen	Secteur agricole de Djambala	0	A réformer
MATRA034	Moto Yamaha DT125 Super	01/01/2008	1 345 000	Djambala	1	OPD ADECOR	1	moyen	Secteur agricole de Djambala	0	A réformer
TOTAUX			#####		19						

Registre des immobilisations du Projet

PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE - Compte 2060560

							SITUATION A L'INVENTAIRE				
Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MINF	Kit internet Airtel pour Radio Rurale	16/11/2011	22 500	Owando	0	Radio rurale	1	bon	Dotation Radio rurale	1	Non adapté, à remplacer par MTN
TOTAUX			22 500		0						

Registre des immobilisations du Projet

Matériel informatique - Compte 2442000

SITUATION A L'INVENTAIRE

Code	Désignation par nature	Date d'acquisition	Coût	Site	Qté au 31/12/10	Ancienne localisation	Qté	Etat	Localisation	Ecart	Observations
MINF001	Ordinateur Toshiba	31/03/2005	661 059	Siège Oyo	1	Bureau AAC	1	mauvais	secrétariat AD	0	hors usage
MINF003	Imprimante Officejet 5510	01/04/2005	113 355	Siège Oyo	1	Bureau RAF	1	moyen	bureau compta	0	
MINF004	Onduleur APC 650	01/04/2005	84 060	Siège Oyo	1	Bureau RAF	1	mauvais	bureau RAF	0	
MINF005	Poste informatique complet (UC+cran plat)	01/04/2005	495 902	Siège Oyo	1	Bureau Comptable	1	moyen	bureau compta	0	
MINF006	Imprimante Canon PIXMA IP2000	01/04/2005	50 756	Siège Oyo	1	Bureau Comptable	1	mauvais	bureau compta	0	hors usage
MINF007	Onduleur APC 650	01/04/2005	84 060	Siège Oyo	1	Bureau Comptable	1	moyen	bureau compta	0	
MINF008	Poste informatique complet (UC+cran plat)	01/04/2005	495 902	Siège Oyo	1	Bureau AAC	1	moyen	bureau compta	0	
MINF009	Imprimante Canon PIXMA IP2000	01/04/2005	50 756	Siège Oyo	1	Bureau AAC	1	mauvais	bureau AAC	0	hors usage
MINF010	Onduleur APC 800 Burotop	01/04/2005	100 000	Siège Oyo	1	Bureau AAC	1	bon	bureau compta	0	
MINF011	Vidéo projecteur BENQ PB6100	01/04/2005	560 400	Siège Oyo	1	Bureau AAC	1	bon	bureau compta	0	
MINF014	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	495 902	Siège Oyo	1	Bur.Assistante Direction	1	moyen	secrétariat UCP	0	
MINF018	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	495 902	Siège Oyo	1	Bureau RSE	1	moyen	bureau RSE	0	
MINF019	Imprimante Canon PIXMA IP2000	01/04/2005	50 756	Siège Oyo	1	Bureau RSE	1	mauvais	bureau RSE	0	
MINF020	Onduleur APC 800 Burotop	01/04/2005	100 000	Siège Oyo	1	Bureau RSE	1	moyen	bureau RSE	0	
MINF021	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	495 902	Siège Oyo	1	Bureau RASFR	1	mauvais	bureau ASFR	0	
MINF022	Imprimante Canon PIXMA IP2000	01/04/2005	50 756	Siège Oyo	1	Bureau RASFR	1	mauvais	bureau ASFR	0	

MINF023	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	495 902	Siège Oyo	1	Bureau RDBP	1	moyen	bureau RDBP	0	
MINF024	Imprimante Canon PIXMA IP2000	01/04/2005	50 756	Siège Oyo	1	Bureau RASFR	1	mauvais	bureau Assistant RSE	0	
MINF025	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	495 902	Siège Oyo	1	Bureau Secrétaire	1	moyen	bureau AAC	0	
MINF026	Imprimante Canon PIXMA IP2000	01/04/2005	50 756	Siège Oyo	1	Bureau Secrétaire	1	mauvais	Magasin	0	
MINF027	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	495 902	Siège Oyo	1	Bureau RADAH	0,5	moyen	bureau ADAH	-1	Ecran volé, reste U.C
MINF028	Imprimante Canon PIXMA IP2000	01/04/2005	50 756	Siège Oyo	1	Bureau RADAH	1	mauvais	bureau ADAH	0	
MINF029	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	495 902	Brazzaville	1	Bureau de liaison-Secrét.	1	mauvais	bureau des responsables	0	Hors usage
MINF030	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	495 902	Brazzaville	1	Bureau de liaison-RBL	1	mauvais	bureau des responsables	0	Hors usage
MINF031	Imprimante Canon PIXMA IP2000	01/04/2005	50 756	Brazzaville	1	Bureau de liaison-RBL	1	mauvais	bureau des responsables	0	Hors usage
MINF033	Imprimante EPSON Aculaser C1100	01/04/2005	230 611	Brazzaville	1	Bureau de liaison-Secrét.	1	mauvais	bureau des responsables	0	Hors usage
MINF035	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	1 983 608	Oyo	4	OPM	1	mauvais	bureau ASFR	-3	
MINF036	Poste informatique complet (UC+écran plat)	01/04/2005	2 975 412	Siège Oyo	6	Magasin	6	moyen	RSE(2), Magasin(2),Hors usage(2)	0	Voir notes pour les 2 autres
MINF037	Imprimante multifonction MP 780	03/10/2005	550 000	Brazzaville	1	Bureau de liaison-RBL	1	mauvais	bureau des responsables	0	hors usage
MINF038	Imprimante EPSON LX 300	13/08/2005	295 000	Siège Oyo	1	Bureau AAC	1	bon	bureau AAC	0	
MINF039	Points d'accès Linksys	13/07/2006	122 000	Siège Oyo	1	Annexe bureau RAF	1	bon	bureau compta	0	
MINF040	Points d'accès Linksys	27/10/2006	125 000	Siège Oyo	1	Couloir siège	1	bon	bureau compta	0	
MINF041	Points d'accès Linksys	27/10/2006	125 000	Siège Oyo	1	Couloir siège	1	bon	bureau compta	0	
MINF042	Points d'accès Linksys	22/11/2006	125 000	Siège Oyo	1	Couloir siège	1	bon	bureau compta	0	
MINF043	Points d'accès Linksys	22/11/2006	125 000	Siège Oyo	1	Couloir siège	1	bon	bureau compta	0	
MINF047	Imprimante Laserjet HP2840	23/12/2008	950 000	Siège Oyo	1	Bureau RAF	1	bon	bureau compta	0	
MINF048	Onduleur MGE pour modem internet/Burotop	28/02/2009	95 000	Oyo	1	Salle de réunions	1	mauvais	bureau compta	0	A réparer
MINF049	Kit internet CELTEL pour Coordonateur	22/04/2009	60 000	Oyo	1	Bureau Coordo	1	bon	bureau compta	0	
MINF051	Ordinateur portable HP4520 / Supersonic	22/09/2010	775 000	Oyo	1	Bureau RSE		bon	emporté par RSE	-1	A récupérer auprès du RSE Mbengue

MINF052	Poste informatique complet (UC+écran plat) HP/ Fullbusiness	22/09/2010	780 000	Oyo	1	Bureau RSE		bon		-1	Voir RSE
MINF053	Poste informatique complet (UC+écran plat) HP/ Fullbusiness	22/09/2010	780 000	Oyo	1	Prestataire ASFR Djambala	1	bon	bureau compta	0	
MINF054	Poste informatique complet (UC+écran plat) HP/ Fullbusiness	22/09/2010	780 000	Oyo	1	Secrétaire comptable	1	moyen	secrétariat UCP	0	Disque dur à reformater
MINF055	Poste informatique complet (UC+écran plat) HP/ Fullbusiness	22/09/2010	780 000	Oyo	1	Bureau Assistant ADAH	1	bon	bureau Assistant ADAH	0	
MINF056	Onduleur TECH COM 800 VA pour PC HP/Fullbusiness	22/09/2010	85 000	Oyo	1	Secrétaire comptable	1	bon	secrétariat UCP	0	
MINF057	Onduleur TECH COM 1000VA pour PC HP/Fullbusiness	22/09/2010	120 000	Oyo	1	Bureau RSE				-1	Voir RSE
MINF058	Scanneur Canon Lide 100 / FullBusiness	14/03/2011	85 000	Oyo	1	Secrétaire comptable	1	bon	secrétariat UCP	0	
MINF059	Imprimante HP 1215 / Burotop	14/03/2011	235 000	Oyo	1	Secrétaire comptable	1	bon	bureau compta	0	
MINF060	Modem internet MTN	15/04/2011	119 000	Oyo	1	Secrétaire comptable	1	bon	bureau compta	0	
TOTAUX			19 368 633		56		50			7	

6. PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUIVI

PRINCIPAUX INDICATEURS DU SUIVI EVALUATION

Indicateurs de réalisations physiques du projet¹³
(Bilan cumulé de 2004 à 2011)

Composantes/activités	Indicateurs	Unité	Réalisations cumulées	Objectifs pré évaluation	Objectifs révisés à mi-parcours	% réalisation (par rapport objectifs mi-parcours)
Composante 1: Désenclavement des bassins de production						
Réhabilitation des pistes	Nombre de Km de Pistes réhabilitées	Km	0	400	72	0
Entretien des pistes	Nombre de Km de Pistes entretenues	Nombre	0	400	72	0
Construction des ouvrages de franchissement	Nombres d'ouvrages construits/réhabilités	Nombre	12	N/a	75	16%
Mise en place et équipement des CVER	Nombre de CVER équipés fonctionnels	Nombre	35	37	35	100% ¹⁴
Formation des membres des CVER à l'entretien des pistes	Nombre de personnes formées	Nombre	30	1110	1110	27.27%
Formation en techniques HIMO des cadres des ONG/PME	Nombre de personnes formées	Nombre	30	n/a	n/a	n/a
Composante 2 : Renforcement des Capacités Locales						
Formation des responsables des GIE	Nombre des responsables des groupements formés	Nombre	99	n/a	n/a	n/a
Alphabétisation	Nombre de personnes alphabétisées	Nombre	100	n/a	n/a	n/a
Sensibilisation au VIH/SIDA	Nombre de personnes sensibilisés au VIH/SIDA	Nombre	n/a	n/a	n/a	n/a
Elaboration des PDC	Nombre de villages ayant terminé leur PDC	Nombre	20	150	n/a	13.33
Alphabétisation fonctionnelle	Nombre d'apprenants formés	Nombre	20 ¹⁵	n/a	n/a	n/a
Organisation sessions de validation des microprojets	Nombre de session de validation des micro projets organisées	Nombre	0	n/a	9	n/a
Formation des membres des CVD à la planification participative	Nombre des membres des CVD formés à la planification participative	Nombre	45	150	n/a	n/a
Composante 3: Appui au Développement Agricole et Halieutique						
Distribution des boutures saines de manioc	Nombre de boutures de manioc saines distribuées	Nombre	1400000 ¹⁶	4350000	4350000	321.83%
Formation des leaders de GCMM	Nombre de leaders de GCMM formés	Nombre	145	0	300	48.33%
Formation des encadreurs de base sur le manioc	Nombre d'encadreurs formés	Nombre	26	0	26	100%
Mise en place des groupements multiplicateurs des boutures	Nombre de groupements (GCMM) mis en place	Nombre	88	0	150	58.66%
Mise en place des parcs à bois au niveau groupement(GCMM)	Superficiés de parc à bois mis en place au niveau GCMM	ha	181	0	150	120.66

¹³ Source : Responsable Suivi-Evaluation PRODER Nord

¹⁴ 35 CVER mis en place dont 5 ont été équipés et aucun CVER fonctionnel

¹⁵ Seules des alphabétiseurs ont été formés

¹⁶ Dont 4 923 010 boutures en réseau GCMM et CA et 9 076 990 boutures par les autres projets, les ménages et l'auto distribution entre les membres des GCMM

Mise en place des parcs à bois au niveau CA	Nombre de parc à bois mis en place au niveau CA	Nombre	45	0	24	187.5%
Mise en place des réseaux de distribution des boutures de manioc saines	Nombre de des réseaux de distribution des boutures de manioc saines mises en place	Nombre	1	0	3	33.33%
Mise en place collection d'observation sur le manioc	Nombre de collection d'observation sur le manioc mise en place	Nombre	4	0	3	133.33%
Essais d'évaluation des clones IITA	Nombre d'évaluation des clones IITA réalisés	Nombre	6	0	3	200%
Distribution de semences d'igname importées distribuées	Quantité de semences d'igname importées distribuées (Kg)	kg	3442	n/a	n/a	n/a
Distribution de semences d'igname locale distribuées	Quantité de semences d'igname locale distribuées (tas)	Kg	3000	n/a	n/a	n/a
Formation d'encadreurs de base sur la multiplication rapide des semences d'igname	Nombre d'encadreurs formés	Nombre	10	n/a	n/a	n/a
Formation des multiplicateurs de semences d'igname	Nombre de multiplicateurs de semences d'igname formés	Nombre	51	n/a	350	14.57%
Mise en place des groupements (GCM) d'igname	Nombre de groupements de production d'igname mis en place	Nombre	11	n/a	66	16.66%
Mise en place de variétales d'igname	Nombre de collections variétales d'igname mises en place	Nombre	2	n/a	2	100%
Réalisation de tests organoleptiques	Nombre de tests organoleptique d'igname réalisés	Nombre	8	n/a	18	0.44%
Réalisation d'essais démonstratifs sur l'igname	Nombre d'essais démonstratifs sur l'igname mis en place	Nombre	4	n/a	12	33%
Mise en place de parcelles de multiplication de d'igname	Nombre de parcelles de multiplication semences d'igname mise en place	Nombre	11	n/a	37	29.72%
Mise en place des parcelles de multiplication de nouvelles variétés d'igname	Superficie des parcelles de multiplication des de nouvelles variétés d'igname mises en place	ha	4	n/a	12	33.33%
Mise en place des essais sur l'igname	Nombre d'essais sur l'igname mis en place	Nombre	5	n/a	n/a	n/a
Financement des microprojets	Nombre de micro projet financés	Nombre	0 ¹⁷	450	340	0
Composante 4: Appui aux Services financiers ruraux						
Mise en place de CEQ	Nombre de CEQ mises en place	Nombre	8	25	18	44%
Adhésion aux caisses	Nombre de membres des caisses	Nombre	1733	3000 ¹⁸	2160	80%
Crédits EMF	Nombre de crédits accordés	Nombre	102	n/a	n/a	n/a
Appui aux EMF	Nombre d'EMF renforcés	Nombre	3	n/a	n/a	n/a

¹⁷ 60 études de faisabilités réalisées mais jamais validées

¹⁸ La stratégie de la composante fixait la moyenne à 120 adhérents pour ouvrir une caisse

Adhésion des jeunes aux CEQ	Nombre de jeunes membres des CEQ	Nombre	n/a	n/a	n/a	n/a
Adhésion des femmes aux CEQ	Nombre de femmes membres des CEQ	Nombre	482	1800 ¹⁹	1296	37%

¹⁹ Sur la base de 60% de participation des femmes comme le recommande le FIDA dans l'approche genre

7. ANALYSE FINANCIERE ET ECONOMIQUE

Il est difficile d'arriver à un calcul du taux de rentabilité économique comme cela a été fait dans le RPE, en raison du fait qu'il n'existe pas d'informations sur : (i) la progression de la superficie emblavée par les producteurs ayant bénéficié des boutures de manioc des GIE ; (ii) la marge d'exploitation au niveau du Producteur avant projet pour le manioc.

Par conséquent l'analyse se limitera : (i) à l'examen de la marge brute d'un exploitant ayant bénéficié de l'appui du projet, (ii) les intérêts générés par l'activité de crédit au niveau des CEQ ; (iii) le transfert de ressources financières aux populations locales lors de la construction des ponts métalliques et dalots ; (iv) ; les marges brutes des AGR menées par les bénéficiaires de crédit des CEQ.

Productions Agricoles : le tableau ci-dessous présente le compte d'exploitation d'un producteur de manioc après projet (superficie exploitée 1 ha). La marge brute d'exploitation est estimée à 1.168.000 FCFA:

Charges d'exploitation				Produits d'exploitation			
	qté	PU	Montant		qté	PU	Montant
Labour			100.000	Boutures	10.000	10	1.000.000
Boutures			150.000	cossettes	32 sacs	30.000	960.000
Transport boutures			30.000				
Planting			30.000				
Sarclage			90.000				
Transformation			136.000				
Transport+manutention+stockage+ taxes de la mairie			256.000				
Total			792.000				1.168.000

Activités de crédit CEQ : 102 crédits ont été octroyés pour un montant global de 21 200 000FCFA. Le crédit étant accordé sur une période de 3 mois sur la base d'un taux d'intérêt de 5%/mois, les intérêts générés par cycle de crédit au profit des caisses sont chiffrés à 3.180.000 FCFA.

Activités Génératrice de Revenu : Les crédits accordés par les CEQ se répartissent dans les domaines de l'Agriculture et de l'Elevage, le petit commerce et l'habitat. L'absence de suivi et de comptabilisation des charges et produits d'exploitation, la difficulté pour reconstituer les charges d'exploitation des activités financées n'a pas permis de dégager les marges brutes dégagées.

Transferts de ressources aux Populations locales : selon les informations collectées, les salaires versés à la main d'œuvre locale par les entreprises lors de la construction des 5 ponts métalliques et des 7 dalots dans les localités bénéficiaires s'élèvent à 39.500.000 FCFA, dont 28.750.000 FCFA pour les ponts métalliques.

8. IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Les études de pré-évaluation du projet situaient les risques d'incidence sur l'environnement au niveau des activités de désenclavement des bassins de production et l'intensification de la production agricole et des activités de transformation dans le secteur de la pêche. A la fin du projet, quoiqu'aucune étude d'impact environnemental n'ait été réalisée, il est facile de constater que la construction des douze ouvrages de franchissement n'a en rien modifié ou altéré le milieu. Sur la production agricole, la multiplication des boutures de manioc n'a pas utilisé des pesticides ni des engrais chimiques. Le projet n'a pas induit une augmentation excessive des superficies cultivées et la zone du projet étant à dominance la savane, il n'est pas relevé des actions d'agressivité de la forêt. Au total, les interventions du projet n'ont pas eu d'incidence négative sur l'environnement.

9. CONCLUSION SUR L'ATELIER DES PARTIES PRENANTES